



◆ Rapport d'activité 2018

Comité Régional d'Éducation pour la Santé
Provence - Alpes - Côte d'Azur



Rapport d'activité 2018



Sommaire



	Activités du CRES : panorama	4
	Faits marquants 2018	6
	Organigramme	8
	Financements 2018	9
1	Documentation générale : le centre de ressources documentaires	10
2	Communication	12
3	Les bases de données	14
4	Le Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention Promotion de la Santé (DRSPI-PPS)	16
5	Vaccination	20
6	Nutrition	26
7	Santé sexuelle	28
8	Santé mentale	29
9	Éducation thérapeutique du patient (ETP)	31
10	Mois sans tabac	41
11	Accompagnement et animation territoriale	44
12	Santé environnement	48
13	TC REG	58
14	Santé au travail	59
15	Accompagnements méthodologiques	60
	Les sigles	62

Activités du CRES : panorama

> Centre ressource en prévention et promotion de la santé



Le Comité régional d'éducation pour la santé est un centre de ressources en prévention et promotion de la santé. Il a, au fil des ans, des besoins et des moyens, développé une palette d'activités qui, en 2018, se déclinent de la manière suivante :

1. Ressources documentaires

1- Ressources documentaires

- > Veilles documentaires : sélections bibliographiques et diffusions sélectives
- > Vulgarisation de données probantes : renforcement de l'activité physique en lien avec l'aménagement du territoire ; SIPREV compétences psychosociales
- > Contribution à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES : travaux collectifs (BIB BOP, partenariats...)
- > Participation aux rencontres des documentalistes sanitaires et sociales de la région

2. Valorisation Analyse

2 - Valorisation et analyse de l'activité, des acteurs, des productions et des outils

- > Oscars
- > Mon ETP
- > Le Filin

3. Formation Sensibilisation

3 - Formation, sensibilisation

- En présentiel : méthodologie et évaluation, données probantes, éducation thérapeutique du patient, santé environnementale, entretien motivationnel...
- En ligne : webinaires en santé environnementale, e-learning vaccination
- Formations universitaires : masters santé publique, Staps, SENS, accueil d'internes de santé publique...
- Dispositif régional d'accès à la contraception pour tous

4. Communication

4 - Communication

- Outils de communication : site web, bulletin d'information, newsletter, compte Twitter
- Relais des campagnes nationales : Semaine européenne de la vaccination, Mois sans tabac...
- Colloques
- Participation au réseau régional des responsables de communication en santé publique
- Campagne de communication ETP

5. Animation régionale

5 – Animation régionale

- IREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention promotion de la santé : coordination, comités techniques, formations, conseil méthodologique, séminaires, thé santé, synthèses de littérature
- Semaine européenne de la vaccination
- Mois sans tabac
- Soutien à la mise en place de maisons régionales de santé : état des lieux local, accompagnement méthodologique
- ASV, CLS, CLSM
- Dispositif régional Santé travail/Promotion de la santé
- Protection judiciaire de la jeunesse
- Centre ressources ETP : documentation, accompagnement méthodologique, innovation, animation des acteurs

6. Impulsion d'actions régionales

6 – Impulsion d'actions régionales

- Opticourses
- Ratatouille et cabrioles
- Dispositif de formation au repérage et à la prise en charge de la crise suicidaire
- Écoute tes oreilles

7. Recherche interventionnelle

7 – Recherche interventionnelle

- Urbanisme favorable à la santé
- TC REG
- Opticourses
- Oblivac

8. Création de supports pédagogiques

8 – Création de supports pédagogiques

- Le Mouskit
- ETP en scène
- Calendrier vaccinal interactif
- Fiches vaccination
- En patientant
- Guide méthodologique environnement

Partenaires



Partenariats :



Participations aux instances décisionnelles et démocratiques

Participation aux instances décisionnelles et démocratiques

- Régionales : CRSA, comités techniques de la Région et de l'ARS, comités de pilotage du PRSE, de la PJJ, CORALIM, Observatoire de la restauration durable de Mouans-Sartoux, CSO...
- Nationales : HCSP, Conférence nationale de santé, FNES, SFSP, Santé publique France...

Financements



Financements

ARS, Conseil régional, Santé publique France, Direccte Provence-Alpes-Côte d'Azur et Martinique, DRJSCS, autres ARS, autres IREPS, inscriptions.

Le CRES est organisme de formation enregistré sous le n° 93131181013, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Il est enregistré par l'Agence nationale du DPC (n°5058) et est également organisme Datadocké.

Faits marquants 2018

Janvier 2018

- Campagne régionale de communication sur l'ETP, jusqu'en juin 2018
- Comité technique du dispositif régional de soutien, sur "Données probantes, transfert de connaissances et compétences psychosociales"

Février 2018

- Formation aux bases de données Oscars et Sirsépaca, avec l'ORS PACA
- Formation urbanisme durable et santé (2 j)

Mars 2018

- Formation alimentation durable et santé (2 j)
- Formation à la démarche Opticourses (3 j)

Avril 2018

- 12^{ème} édition de la Semaine européenne de la vaccination, pilotée par le CRES et l'ARS en région, formations à l'entretien motivationnel et au médiatraining
- Organisation du séminaire thématique sur l'ETP en pédiatrie
- Inauguration de la maison de santé de la Trinité

Mai 2018

- Conseil d'administration et assemblée générale du CRES
- Journée de travail du dispositif régional des acteurs de la santé au travail / promotion de la santé (1/3)
- Réunion inter régionale Bib bop
- Formation à la méthodologie de projets des actions de santé au travail (2 j)
- Formation à la méthodologie de projets en éducation et promotion de la santé (4 j)
- Lancement régional de l'outil pédagogique le Mouskit

Juin 2018

- Journées de sensibilisation à la méthodologie de projets pour les acteurs de la santé au travail (2 j)
- Formation jardins durables et santé (2 j)
- Rencontre interrégionale des contributeurs d'Oscars
- Participation au comité technique régional "éducation thérapeutique"
- Organisation du Thé santé 2018 du CRES sur le thème "promouvoir les mobilités actives pour agir sur la santé et l'environnement"
- Lancement des 10 séminaires d'accompagnement de la réforme sur l'extension des obligations vaccinales, organisés de juin à septembre en région
- Information/sensibilisation au dispositif régional d'accès à la contraception pour tous à Grasse et à Tarascon
- Réunion du groupe de travail "courtage de connaissances"
- Formation à la démarche Opticourses (3 j)

Juillet 2018

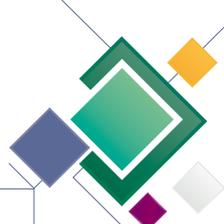
- Rapport d'évaluation du projet "En patientant"

Septembre 2018

- Conception du nouveau module d'Oscars sur le service sanitaire
- Information/sensibilisation au dispositif régional d'accès à la contraception pour tous à Vitrolles
- Réunion du groupe de travail "courtage de connaissances"
- Accompagnement de la maison de santé de Gémenos

Octobre 2018

- Fanzones Mois sans tabac à Toulon et à Aix-en-Provence
- Organisation du séminaire thématique sur l'ETP en cardiologie
- Organisation du colloque régional "Place de la prévention et de la promotion de la santé dans l'offre de soins"
- Journée de travail du dispositif régional des acteurs de la santé au travail / promotion de la santé (2/3)
- Information/sensibilisation au dispositif régional d'accès à la contraception pour tous au Luc, à Marseille et à Brignoles
- Journée d'approfondissement à la méthodologie de projet pour les services de santé au travail
- Mise en ligne d'une nouvelle version d'OSCARS suite à une refonte globale du site



Novembre 2018

- Déploiement de la campagne nationale Mois sans tabac en région et lancement du site Internet régional
- Journée régionale de lancement de la campagne Ecoute tes oreilles, avec le GRAINE
- Information/sensibilisation au dispositif régional d'accès à la contraception pour tous à Avignon
- Journée régionale des ateliers santé ville sur le thème "Mobilité active, les actions qui marchent"
- Diffusion du webinaire sur le saturnisme infantile en direct sur Internet
- Rencontre régionale autour du projet "Ta santé, ta planète : choisis ton assiette"
- Rencontre régionale du projet "Écoute tes oreilles"
- Formation à la démarche Opticourses (3 j)
- Validation du projet de santé de la maison de santé de Barcelonnette

Décembre 2018

- Organisation du séminaire annuel des coordonnateurs en ETP
- Journée de travail du dispositif régional des acteurs de la santé au travail / promotion de la santé (3/3)
- Journée régionale des formateurs à la crise suicidaire

Janvier 2019

- Comité de pilotage du dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention promotion de la santé
- Rediffusion du webinaire sur le saturnisme infantile en direct sur Internet
- Jury de sélection des nouveaux formateurs régionaux au repérage, évaluation et intervention à la crise suicidaire

Mars 2019

- Journée régionale de travail et d'échanges "les contrats locaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre"

Avril 2019

- Journée régionale de travail et d'échanges "Jeunes et santé mentale, de la prévention à la prise en charge : quelle organisation locale ?"

Organigramme

◆ Le Bureau

PRÉSIDENT DU CRES

Pr Roland Sambuc

PU-PH, Laboratoire de santé publique, Faculté de Médecine, Marseille

TRÉSORIER

Dr Martine Boyer,

Médecin de PMI, Conseil départemental 13 (à la retraite)

◆ L'équipe

Directrice et conseiller en méthodologie

Zeina Mansour



Responsable communication

Lisbeth Fleur



Chargés de projet / Formateurs

Pierre Sonnier
(Pharmacien)



Benoît Saugeron



Brimbelle Roth
(Interne de santé publique)



Documentalistes

Stéphanie Marchais



Gaëlle Lhours



Béatrice Bessou



Nathalie Cornec



Élisabeth Moreira
(Aide-documentaliste)



Chargées de projet

Cynthia Benkhoucha



Virginie Bolin
(Diététicienne)



Cécile Bouillot



Cécile Chaussignand



Élodie Pétard



Hélène Milan



Julia Rondon



Marion Sylvain
(Diététicienne)



Amandine Vallérian
(Infirmière)



Sarah Vernier



Secrétaires

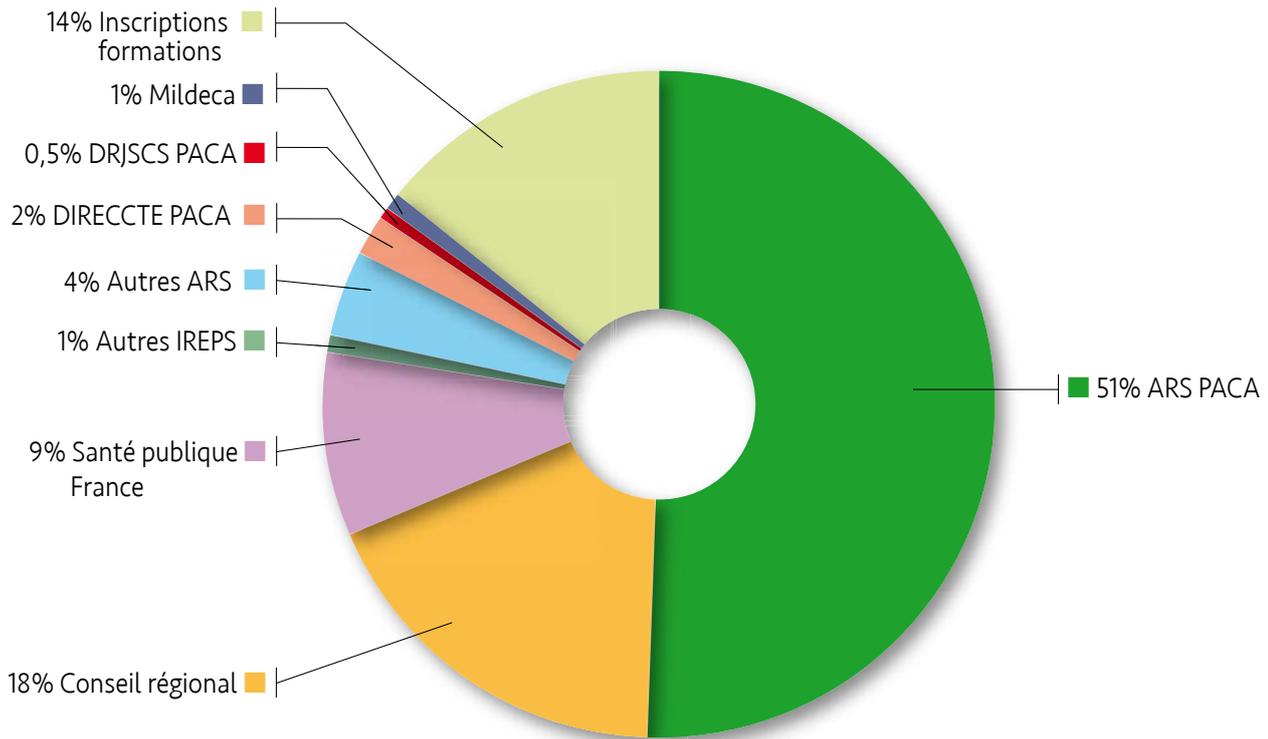
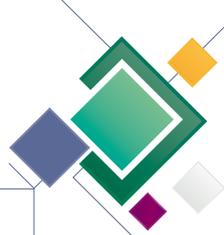
Florence Aubert



Jacqueline Rius



Financements 2018



Documentation générale : le centre de ressources documentaires

Centre de ressources généraliste en éducation pour la santé et santé publique ouvert au public du lundi au vendredi, de 13h à 17h et sur rendez-vous.

La mission documentaire s'articule autour de plusieurs activités :

Financiers

ARS,
Région Provence-Alpes-
Côte d'Azur

A Mise à disposition de ressources documentaires

Chiffres-clés

> **14 434** références bibliographiques

> Les ressources documentaires

En 2018, le fonds documentaire se compose de :

- **56** abonnements à des revues
- **8851** articles et revues analysés
- **5288** monographies, rapports, thèses, actes de colloque, usuels
- **295** outils pédagogiques
- **3655** fichiers électroniques indexés.

Le centre de ressources documentaires poursuit sa politique d'acquisition généraliste en éducation pour la santé tout en privilégiant les thèmes développés par les programmes régionaux de santé.

Deux fonds documentaires spécialisés ont été également constitués en **éducation thérapeutique du patient** et en **santé environnementale**.

> La base de données bibliographiques

Fin 2018, la base de données Bib-Bop compte **14 434** références bibliographiques.

> Les demandes

En 2018, **294** demandes ont été adressées aux documentalistes du CRES et 302 prêts de documents ont été effectués (dont 179 prêts d'outils pédagogiques).

En 2018 :

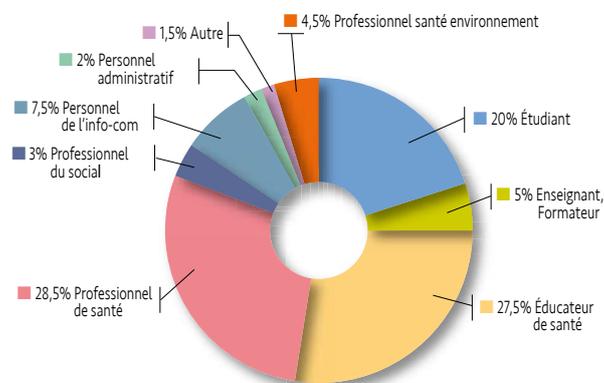
> L'information et l'accompagnement du public

Tout au long de l'année, les documentalistes accueillent également des groupes d'étudiants de différentes for-

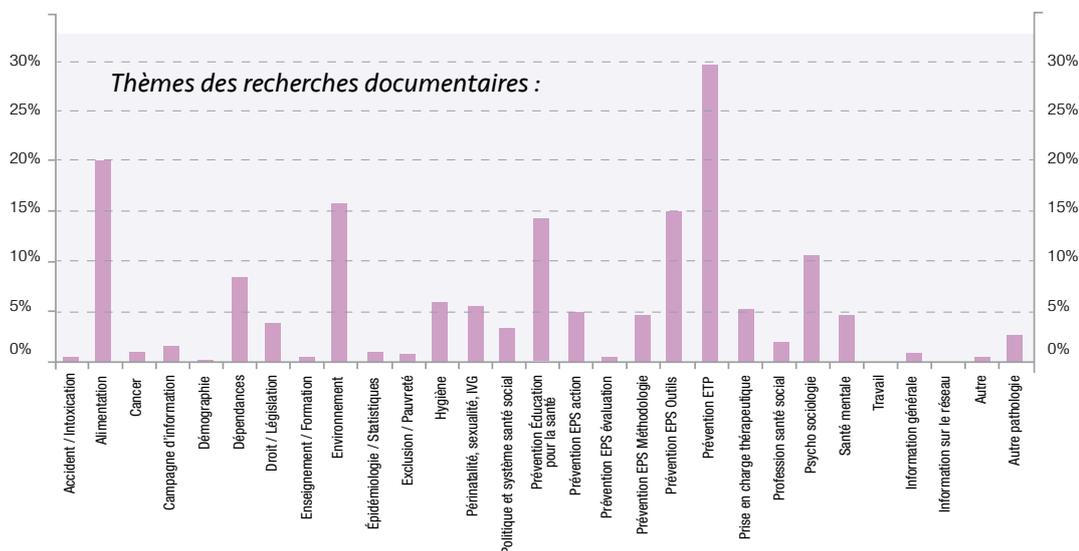
mations initiales (école de journalisme et de communication, certificat universitaire patients experts, enseignants stagiaires ESPE, assistants de service social IMF, aides-soignants centre gérontologique départemental de Montolivet, faculté des sports STAPS, étudiants infirmiers IFSI Croix-Rouge, IFSI Sainte-Marguerite, étudiants master santé publique, master of science en nutrition humaine spécialité nutrition sportive). À la demande de nombreux partenaires, et pour les journées organisées par le CRES, les documentalistes proposent des stands de ressources documentaires.

Elles participent régulièrement aux réseaux nationaux et régionaux et contribuent à leurs différents travaux.

Profil du public



Thèmes des recherches documentaires :





B Réalisation de produits documentaires

En soutien aux activités du CRES, de façon transversale aux différents projets, et à la demande de nombreux groupes de travail, les documentalistes réalisent des sélections bibliographiques et des dossiers documentaires. Par exemple, en 2018, pour le colloque "La prévention dans l'offre de soins".

En étroite collaboration avec la communication, les ressources documentaires contribuent à l'alimentation des outils de communication externe : Priorités santé, le site du CRES, la lettre d'information mensuelle et le compte twitter.

C Réalisation d'une veille documentaire

Le CRES met en œuvre une veille documentaire permanente pour le Projet régional de santé. En 2018, 54 diffusions sélectives de l'information ont été envoyées à 4149 destinataires pour les plans d'action population générale, périnatalité, enfants-adolescents-jeunes, PRAPS, personnes vieillissantes et maladies chroniques du PRS régional.

La surveillance de l'information est quotidienne grâce à différents outils :
- 25 flux RSS
- 72 lettres électroniques
- Surveillance automatisée par le logiciel WebSiteWatcher de 121 pages de sites Internet.

D Contribuer à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES

> Des réunions de travail mensuelles animées par le CRES

Tous les mois, les chargés de documentation et les documentalistes des CoDES et du CRES se réunissent afin d'améliorer la qualité des services documentaires et d'engager des travaux collectifs.

> Accompagnement du traitement documentaire des CoDES

Les documentalistes du CRES contribuent au développement des fonds documentaires des CoDES par un accompagnement du désherbage, de l'inventaire et de l'indexation.



E Bib-Bop en 2018

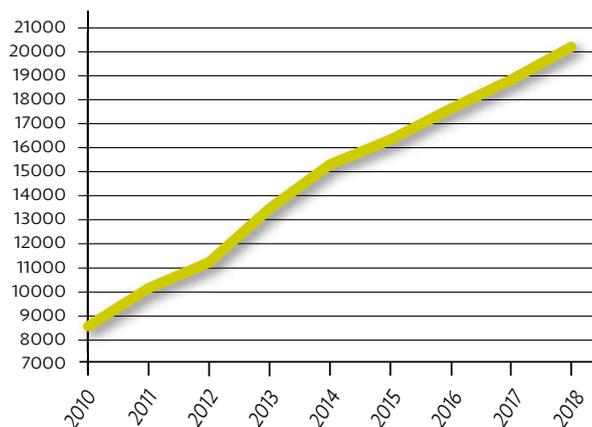


- > **20 290** notices dans BIB et 4169 notices dans BOP
- > **57 859** visites et 40 582 visiteurs
- > **1117** inscrits au Tube de Bib-Bop



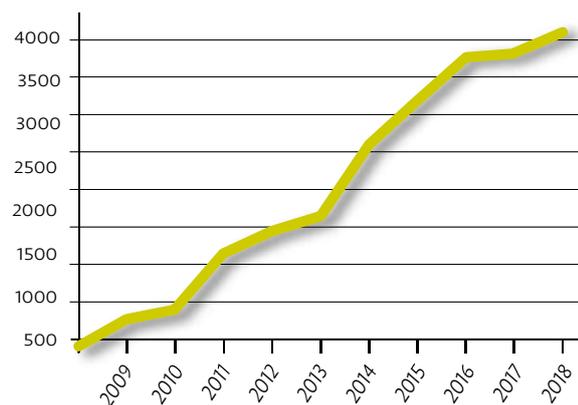
La courbe de croissance de BIB :

De 3915 notices en 2010 à 20290 notices en 2018



La courbe de croissance de BOP :

De 273 notices en 2009 à 4169 notices en 2018



Promouvoir ses missions et son offre de services, valoriser les programmes de santé publique de la région et relayer les campagnes nationales sont les principaux objectifs de communication du CRES (voir aussi les campagnes et outils de communication dans les rubriques "vaccination", "éducation du patient" et "santé environnement").

Les outils de communication

Financiers

ARS,
Région Provence-Alpes-
Côte d'Azur

Chiffres-clés

> **4 outils** de communication externe :
bulletin d'information, site web, newsletter
mensuelle et compte Twitter

> Le bulletin d'information "Priorités Santé"

Le bulletin d'information du CRES, "Priorités Santé", paraît trois fois par an depuis 2001.

Il a pour objectifs de promouvoir les initiatives intéressantes menées en prévention dans la région, mais également de faire connaître l'actualité du CRES et l'offre de services du pôle régional de compétences.

Les trois numéros de 2018 ont permis de valoriser une quarantaine d'actions menées dans les six départements de la région auprès des jeunes, des parents, des personnes vulnérables, des malades chroniques... et de traiter de trois dossiers : la vaccination, la place de la prévention dans l'offre de soins, le saturnisme infantile.

Financé par l'ARS PACA et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Priorités Santé est diffusé gratuitement auprès de 8 000 destinataires de la région (décideurs, acteurs institutionnels ou associatifs intervenant dans le champ de l'éducation, du sanitaire ou du social, ainsi que les médias).

<http://www.cres-paca.org/article.php?larub=29&titre=priorites-sante>

> Le site Internet www.cres-paca.org



Le site du CRES est alimenté par l'équipe du CRES au quotidien, et propose notamment de l'actualité en continu sur les priorités régionales de santé.

Le site Internet a enregistré en 2018 plus de 168000 pages vues, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente. Il enregistre également près de 77000 sessions (périodes durant laquelle l'utilisateur est actif sur le site) soit une hausse de 33 % et près de 57000 utilisateurs (+ 35 %). Des hausses particulièrement enregistrées sur le dernier trimestre 2018.

70 % de la fréquentation du site provient d'ordinateurs (en légère baisse), 26 % de mobiles (en hausse) et 4 % de tablettes (stable).

www.cres-paca.org





> La newsletter mensuelle du CRES



Le CRES diffuse tous les mois une lettre électronique, dont l'objet est d'informer sur l'actualité nationale et régionale de la promotion et de l'éducation pour la santé et de promouvoir les activités du comité.

En 2018, 10 numéros ont été réalisés (parution tous les 15 du mois excepté en juillet et août).

La newsletter est disponible sur abonnement, l'inscription peut s'effectuer depuis la page d'accueil du site du CRES.

Fin 2017, elle comptait près de **1600 abonnés**.

<http://www.cres-paca.org/article.php?laref=212&titre=consulter-les-archives-de-la-lettre-du-cres-paca>

> Le compte Twitter



Le compte Twitter du CRES est un outil de veille et de communication. Il permet d'informer sur l'actualité régionale de la prévention et de la santé publique et de donner de la visibilité aux actions du CRES. Des flux twitter sont régulièrement mis en place à l'occasion des colloques et événementiels organisés par le comité pour partager informations et ressources. Le compte Twitter compte 750 abonnés.

https://twitter.com/CRES_PACA

> Les autres publications

D'autres publications ont été réalisées ou rééditées en 2018 :

- le catalogue des formations des comités
- des actes de colloques
- les plaquettes d'Oscars, Oscars travail, Bib-bop
- la plaquette des formations ETP...

Toutes sont accessibles sur le site www.cres-paca.org



> Les relations presse

Le CRES organise des points presse à l'occasion de ses colloques, du relais des campagnes nationales ou du lancement de campagnes régionales d'information. Parallèlement, il est régulièrement sollicité par des journalistes de la région à la recherche d'informations ou de contacts sur des thèmes de santé publique.

En 2018, les relations presse ont tout particulièrement concerné la vaccination, à l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination en avril, et la prévention du tabagisme avec la campagne nationale Moi(s) sans tabac en novembre dont le CRES est ambassadeur.

> La participation au réseau des responsables de communication "santé publique"

Les responsables et chargés de communication du champ de la santé sont réunis depuis une dizaine d'année en un réseau baptisé « Intercom santé publique ».

Des réunions sont organisées dans chacune des structures participantes à tour de rôle : ARS PACA, assurance maladie, AP-HM, Uriopss, ARI, Mutualité française... Le groupe, composé d'une trentaine de personnes, se réunit tous les 2 à 3 mois, autour d'échanges de pratiques.

Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé "OSCARs" - www.oscarsante.org

Financiers

ARS PACA et autres régions
DIRECCTE PACA
Santé publique France



→ www.oscarsante.org

OSCARs (Observation et de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé) est une base de données cartographiques qui recense les actions régionales de santé.

Elle comporte plusieurs modules :

- **Un module généraliste** adopté par 11 régions à la demande des ARS : Grand-Est, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Guadeloupe, Martinique, Océan Indien
- **Un module Moi(s) sans tabac** adopté par toutes les régions à la demande de Santé publique France
- **Un module Éducation thérapeutique du patient** adopté par 4 régions à la demande des ARS : Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Un module Santé-travail** adopté par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2018, la base globale d'OSCARs a connu une **refonte générale** avec changement de serveur, modernisation technologique, amélioration de l'ergonomie, de la navigation et des modalités d'interrogation. La base peut aujourd'hui répondre plus rapidement à un nombre important de données.

> Au niveau national

La base donne accès à 29 038 actions mises en œuvre dans les régions qui ont intégré OSCARs.

• Mois sans tabac

À la demande de Santé publique France, un module national a été développé pour recenser les actions mises en œuvre dans les régions participantes au dispositif Mois sans Tabac. Le module a été mis en ligne en septembre 2016. L'ensemble des ambassadeurs/chargés de projets Mois sans tabac des régions participantes ont en charge l'alimentation de sa base. Elle comprend 4 290 porteurs et 10 348 actions au niveau national au 25 avril 2019.

• Service sanitaire

Depuis septembre 2018, 47 000 étudiants en médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, kinésithérapie et soins infirmiers effectuent leur service sanitaire, soit 6 semaines de formation théorique et pratique incluant des interventions auprès des publics.

Chiffres-clés

- > **Toutes les régions** utilisatrices
- > **16 4246** internautes
- > **29 034** actions dont 9 033 en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- > **41 007** interrogations d'OSCARs en région

Afin de suivre le déploiement de ce dispositif et d'en assurer l'évaluation, Santé publique France a choisi de s'appuyer sur le site OSCARs comme outil d'observation et d'analyse des stages réalisés.

Ce nouveau module d'OSCARs sera mis en ligne dans le courant du premier semestre 2019.

> En Provence-Alpes-Côte d'Azur

OSCARs Provence-Alpes-Côte d'Azur comporte 9 334 actions couvrant l'ensemble des thèmes de santé publique, et le répertoire recense plus de 1 259 structures porteuses d'actions.

Dans le cadre des actions de santé, différents outils et supports peuvent être réalisés, ils sont accessibles dans la rubrique "outils et supports créés" qui en compte 174. Le CRES est responsable de l'enrichissement et de la mise à jour de la base. Elle est alimentée en priorité par les actions financées par l'ARS mais également par d'autres financeurs : Conseil régional, Ville de Marseille, Mutualité Française, Santé publique France, CARSAT-SE etc.

La région dispose également de 3 modules spécifiques :

- Oscars Travail
- Oscars Éducation thérapeutique du patient
- Oscars Mois sans tabac



Santé au travail

À la demande de la DIRECCTE PACA, OSCARs s'est enrichi des actions de santé et de sécurité au travail dans le cadre du Plan régional santé au travail 2010-2014 (PRST 2) puis du PRST 3 2016-2020.

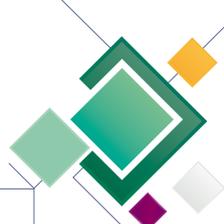
→ **44 porteurs, 377 fiches actions, 119 outils**



Mois sans tabac

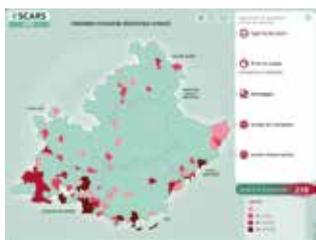
Le CRES, ambassadeur du dispositif Mois sans Tabac, saisit les actions réalisées dans le cadre du dispositif.

→ **381 porteurs, 888 actions**



Éducation thérapeutique du patient (ETP)

L'ARS a sollicité le CRES pour intégrer les programmes d'Éducation thérapeutique du patient autorisés dans la base OSCARS. Une extension de la base initiale a été réalisée afin de prendre en compte les spécificités liées aux programmes d'ETP : critère de recherche "ambulatoire / hospitalier", possibilité de recherche par pathologie etc.



→ **160 porteurs, 579 programmes dont 253 sont en cours de réalisation**

Utilisation

Consultation nationale d'OSCARS en 2018

- **207 449** visites
- **164 246** visiteurs
- **496 696** pages vues

La durée moyenne de la visite est de 2 minutes 39 secondes.

En moyenne, ce sont 2,39 pages vues par visite.

> Interrogations des bases

- **41 007** interrogations dans la base des actions
- **5 003** interrogations dans la base des porteurs de projets
- **1 361** interrogations dans la base des outils

> Interrogations des bases

Le CRES réalise régulièrement des analyses sur des thématiques, populations, ou programmes ciblés, à partir d'OSCARS PACA et d'OSCARS national. En 2018, le CRES a réalisé les extractions et rapports d'analyse suivants :

- Actions ayant pour public les enfants de 0 à 5 ans, en 2016, en Provence-Alpes-Côte d'Azur – ARS DT 13
- Actions "compétences psychosociales", en France, en 2016 – ARS PACA
- Actions "nutrition et précarité", en France, en 2016 - Santé publique France
- Actions "qualité de l'air / habitat", en 2016 / 2017 - Contrat local de santé Marseille
- "Prévention et acteurs de soins", Haut Conseil de la santé publique

> Communication, formation

En 2018, OSCARS a été présenté à différentes occasions :

- Formations en santé environnementale : Urbanisme durable et santé (15 et 16 février 2018), Alimentation durable et santé (29 et 30 mars 2018), Jardins durables et santé (30 mai et 1^{er} juin 2018)
- Formations en éducation thérapeutique du patient
- École de journalisme et de communication d'AMU (28 février 2018)
- Certificat universitaire patients experts (15 mars 2018)
- Élèves ESPE (16 mars 2018)
- Formation ESPE sur la prévention des risques auditifs, Marseille (6 et 9 novembre 2018)
- IMF Assistants de service social (9 février 2018)
- Centre gérontologique départemental de Montolivet, aides-soignants (22 mai 2018)
- Maison de la Provence de la Jeunesse et des Sports, Aix-en-Provence (22 mai 2018)
- OSCARS Mois ans Tabac au comité de pilotage national Mois Sans Tabac le 18 septembre 2018 et au comité de pilotage régional le 27 septembre
- Comités techniques du DRSPI PPS le 6 et le 13 novembre
- Faculté des sports, STAPS (11 septembre)
- CEU Périnatalité et santé environnementale, Marseille (16 avril 2018)
- IFSI Croix-Rouge (23 octobre)
- Étudiants Master Santé publique (7 novembre)
- Master of Science en nutrition humaine - spécialité nutrition sportive (7 décembre)
- Formation OSCARS / Sirsé (19 et 20 février)
- Présentation brève d'OSCARS Travail lors des journées de sensibilisation à la méthodologie de projets organisées dans le cadre de la convention avec la DIRECCTE (le 31 mai)

Rencontre interrégionale

Pour la sixième fois, le CRES a rassemblé les contributeurs d'OSCARS à l'occasion d'une réunion en ligne qui s'est tenue le 21 juin 2018. 12 structures étaient représentées.

La communauté de pratique sur Talkspirit, créée en 2007, comprend à ce jour 35 membres.

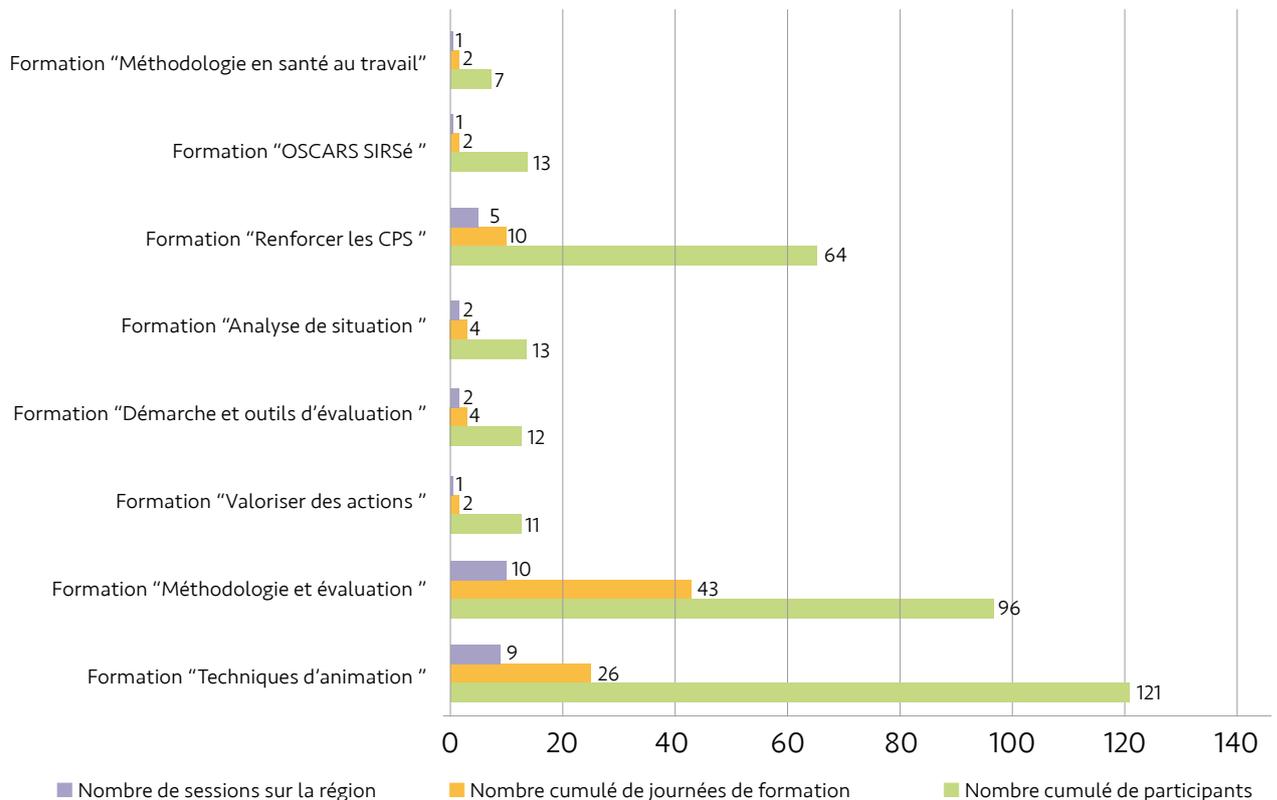
Le Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention Promotion de la Santé (DRSPI-PPS)

Chiffres-clés

- > **31 sessions** de formation
- > **13 ateliers** de présentation d'outils
- > **11 journées** d'échanges de pratiques
- > **54 accompagnements** méthodologiques
- > **Près de 900 professionnels** bénéficiaires



Formations en région en 2018

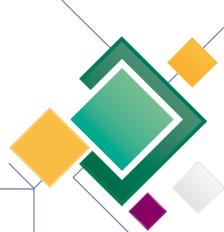


> Rappel des objectifs pluriannuels

La convention signée avec l'Agence régionale de santé en 2018 prévoit 3 grands objectifs opérationnels :

- Coordonner et animer le dispositif à l'échelle régionale
- Renforcer les capacités des acteurs
- Améliorer la qualité des actions en prévention et promotion de la santé

Le CRES assure l'animation et la coordination de ce dispositif. Il propose également des formations, l'organisation de groupes techniques et des comités de pilotage.



Objectif 1 : Coordonner et animer un dispositif à l'échelle régionale

> L'instance de pilotage

Le CRES anime le comité de pilotage constitué de membres de l'ARS, du Conseil régional, des directions des 5 CoDES (04-05-06-83-84) et du CoDEPS 13, des universités d'Aix-Marseille et de Sophia-Antipolis et de la direction du CRES. Cette année, les délégations départementales de l'ARS ont été conviées à participer au comité de pilotage. Cette instance à pouvoir décisionnel se réunit 1 fois par an pour définir et valider le projet du dispositif et son bilan. Pour l'année 2018, le comité de pilotage s'est déroulé le 22 janvier 2019.

> Les partenaires

Le CRES et les 6 comités d'éducation pour la santé de la région constituent les partenaires opérationnels et techniques du dispositif. Le CRES coordonne l'activité du DRSPI-PPS et assure auprès des institutionnels, acteurs régionaux et collectivités, une offre de formation et un soutien aux décideurs. Les CoDES-CoDEPS animent le dispositif dans chacun de leur département.

D'autres partenaires contribuent à la mise en œuvre des activités du DRSPI-PPS, ou y participent : l'ORS PACA, l'EHESP, les universités, d'autres IREPS, l'ARS et ses délégations départementales, le Conseil régional, les Conseils départementaux, la Mutualité Française, le GRAINE PACA et ses adhérents, les acteurs de la santé au travail, les acteurs de la recherche et, bien entendu, les partenaires de terrain, associations ou antennes institutionnelles, qui mettent en œuvre des actions d'éducation pour la santé sur les territoires.

> Les ressources humaines du dispositif sur la région

En 2018 sont intervenus dans le cadre du dispositif régional de soutien : 22 formateurs, 19 conseillers en méthodologie de projets, 11 documentalistes et chargés de documentation et une responsable de communication.

Pour sa part, le CRES a fait intervenir dans ses activités du dispositif : 4 formateurs, 4 conseillers, 4 documentalistes, une aide documentaire et une responsable de communication.

> Les comités techniques "qualité"

Ces comités techniques ont pour objectif de garantir l'évolution de l'offre de services du dispositif en lien avec les besoins observés. Composés du CRES et des 6 comités d'éducation pour la santé, les comités techniques qualité se sont réunis 4 fois en 2018. Deux comités ont permis de retravailler les formations : "Méthodologie de projets en éducation et promotion de la santé" et "Renforcer les compétences psychosociales : de l'intention à l'animation auprès des publics". Deux comités ont été consacrés à l'appropriation et au transfert des données probantes.

> Les comités techniques "documentation"

Les documentalistes du CRES assurent la coordination de l'appui documentaire. Elles ont organisé et animé, en 2018, 5 rencontres avec les chargés de documentation et les documentalistes du réseau. Ces rencontres ont pour objectif d'améliorer l'offre de service en documentation dans le réseau des comités d'éducation pour la santé, en :

- gérant le développement et l'alimentation de la base de données des outils pédagogiques (BOP) qui recense 3759 outils pédagogiques
- développant le partenariat entre les comités d'éducation pour la santé et les documentalistes et chargés de documentation d'autres centres de ressources en région (IFSI, CRDP...)

Cette année, la refonte de l'outil de suivi cartographique des actions de santé OSCARS a également fait l'objet d'une présentation et d'une expérimentation lors des comités documentation.

> La communication

En 2018, le CRES et les comités départementaux ont communiqué sur le dispositif régional de soutien via leur site Internet. Le CRES a notamment réalisé 10 lettres électroniques.

Le CRES a publié l'actualité du dispositif dans ses revues "Priorité santé" diffusées à 8000 exemplaires et a réalisé et édité 3500 exemplaires du catalogue des formations du dispositif régional de soutien.

Objectif 2 : Renforcer les capacités des acteurs

> Les formations

En 2018, le dispositif régional a proposé 31 sessions de formation, dont 3 réalisées par le CRES à destination des institutionnels et acteurs régionaux :

- 1 formation aux bases de données OSCARS et SIRsés Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec l'ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur (2 jours)
- 1 formation à la méthodologie et l'animation de projets en éducation pour la santé (4 jours)
- 1 formation en méthodologie de projets appliquée à la santé au travail (2 jours)

Ces 3 formations ont accueilli **36 participants** (Conseil régional, Université AMU, professionnels de la santé au travail, associations, infirmières scolaires).

Sur les départements ont été proposées **28 sessions** de formation, totalisant 85 journées et accueillant **286 professionnels** :

- 9 sessions "Méthodologie et évaluation de projet"
- 9 sessions "Techniques d'animation"
- 5 sessions "Compétences psychosociales"
- 2 sessions "Analyse de la situation"
- 2 sessions "Démarche et outils d'évaluation"
- 1 session "Écrire et valoriser en éducation pour la santé"

13 journées de présentation d'outils pédagogiques ont été organisées en 2018, accueillant **219 professionnels** de la région.

11 journées d'échanges de pratiques ont également accueilli plus de **200 professionnels**.

> Collaboration avec les Universités

Le CRES, dans le cadre du dispositif, a collaboré avec :

- La faculté des sciences de Luminy : intervention dans le cadre des master 1 et 2 Activité physique adaptée (APAA) sur l'outil de catégorisation des résultats et la méthodologie de projets. Ces interventions sont construites en concertation avec les responsables pédagogiques pour accompagner les élèves dans leurs stages professionnels.
- La Faculté de médecine : collaboration avec le laboratoire de santé au travail de la faculté de médecine de la Timone ; intervention auprès des médecins du travail dans le cadre de leur formation continue mais également pour des travaux de recherches documentaires, recherche dans les bases de données OSCARS... Les interventions auprès des médecins sont élaborées en concertation avec les responsables pédagogiques.

> Les groupes de travail intersectoriels

Les chargés de projets du CRES assurent la coordination de groupes de travail interprofessionnels en éducation et promotion de la santé. Ces comités techniques ont pour objectifs de :

- Accompagner la mise en place de projets intersectoriels en améliorant la connaissance réciproque entre les acteurs et en travaillant autour d'une culture commune
- Améliorer la qualité de l'offre de formation par la découverte, l'analyse et l'appropriation de nouveaux outils et concepts

En 2018, le CRES a coordonné et animé 4 journées de travail autour de la thématique des compétences psychosociales dont l'objectif général était de prendre connaissance, s'approprier et diffuser des données probantes sur les actions efficaces permettant de renforcer les compétences psychosociales. **20 professionnels** ont participé à ces journées.

> La gestion de la base de données BOP

Dans le cadre du DRSPI-PPS, la coordination interrégionale des bases Bib-Bop vise à améliorer la qualité et l'accessibilité des ressources documentaires proposées aux acteurs des dispositifs de soutien. Bib-Bop permet de mutualiser les ressources documentaires de 6 régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Champagne-Ardenne, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie et Occitanie. La coordination interrégionale s'articule autour d'une rencontre annuelle des contributeurs de Bib-Bop. Elle a pour objectif d'améliorer la mutualisation du traitement documentaire (indexation et catalogage) et le fonctionnement de Bop. En 2018, **450 nouvelles notices** ont été saisies dans BOP, dont 70 par le CRES.

> L'organisation et l'animation d'un "thé santé"

Le thé santé est une manifestation qui permet de valoriser des publications sur un sujet d'actualité en éducation et promotion de la santé.

En 2018, le CRES a organisé et animé un thé santé sur la thématique "Promouvoir les mobilités actives pour agir sur la santé et l'environnement", qui a accueilli 22 participants le 28 juin 2018.

> Le colloque régional

Chaque année, le CRES organise un colloque régional dont l'objectif est de favoriser le transfert de connaissances, sur un sujet innovant, en direction des acteurs de la prévention et de la promotion de la santé.

Le thème du colloque organisé le 12 octobre 2018 était : "**La place de la prévention et de la promotion de la santé dans l'offre de soins**". Il s'est déroulé à Marseille et a réuni 207 participants. Les actes sont en ligne sur le site du CRES.



Objectif 3 : Améliorer la qualité des actions en prévention et promotion de la santé

> Les accompagnements méthodologiques

En 2018, les comités départementaux d'éducation pour la santé ont réalisé **54 accompagnements méthodologiques**, auprès de diverses structures sur de l'aide à la conception de diagnostic, sur l'évaluation ou l'animation de séquences de prévention.

3 journées ont été organisées par le CRES sous la forme de comités pluriprofessionnels, destinés à élaborer des outils et procédures permettant de favoriser le repérage et la valorisation d'actions régionales considérées comme "prometteuses".

Ce groupe d'experts a réuni 14 professionnels, issus d'institutions (Conseil régional, ARS), d'organismes

de recherche (ORS, Cancéropôle, Universités AMU, Kedge Formation, Opticourses) et d'acteurs de terrain (CoDES et CoDEPS).

> La vulgarisation des données de la littérature

Une fois par an, le CRES produit, avec le soutien de partenaires, un document de littérature pour améliorer l'accès aux données probantes. Le document produit en 2018 est destiné aux élus et agents territoriaux et son sujet porte sur la promotion de l'activité physique en milieu urbain. Il a été présenté aux acteurs concernés le 15 novembre 2018 et a ensuite fait l'objet d'un nouveau travail de mise en forme.

Le colloque régional

"La place de la prévention et de la promotion de la santé dans l'offre de soins"

Chaque année, le CRES organise un colloque régional dont l'objectif est de favoriser le transfert de connaissances, sur un sujet innovant, en direction des acteurs de la prévention et de la promotion de la santé.

Le thème du colloque organisé le 12 octobre 2018 était : "La place de la prévention et de la promotion de la santé dans l'offre de soins". Il s'est déroulé à l'École de Management de Marseille et a réuni 207 participants.

Cinq tables rondes se sont succédé tout au long de la journée :

- Présentation des 3 rapports nationaux : Haut conseil de la santé publique, Conférence nationale de santé et Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie
- Politiques régionales : Agence régionale de santé, Caisse primaire d'assurance maladie, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Actions de prévention en établissements et en institutions
- Actions de prévention auprès du patient
- Prévention dans la formation initiale et continue

L'ensemble des interventions, le programme et les actes du colloque sont disponibles sur le site du

CRES : <http://www.cres-paca.org/r/173/colloque-sur-la-place-de-la-prevention-et-de-la-promotion-de-la-sante-dans-l-offre-de-soins-octobre-2018/>

99 questionnaires de satisfaction ont été recueillis à l'issue du colloque, qui font part dans leur quasi-totalité d'une satisfaction sur l'organisation du colloque : accueil, interventions, durée dossier documentaire.

Quelques besoins complémentaires émergent : aborder la même question spécifiquement sur la santé mentale, mettre en place une communauté de pratiques pour une meilleure mise en réseau des acteurs, partager les outils de prévention, référencer les actions de promotion de la santé sur la région...



Vaccination : des actions de promotion pour les professionnels de santé et le grand public

Financier
ARS PACA

Chiffres-clés

- > **177 partenaires** mobilisés pour l'édition 2018 de la Semaine européenne de la vaccination
- > **178 actions** de sensibilisation et d'information menées
- > **1 e-learning** sur la vaccination
- > **2 nouvelles fiches-argumentaires** pour les professionnels de santé, 7000 médecins libéraux destinataires
- > **10 séminaires** d'accompagnement de l'extension des obligations vaccinales, 515 participants, 27 intervenants

Le CRES PACA participe depuis 2010 à la stratégie vaccinale régionale de l'ARS. Divers projets sont menés chaque année pour sensibiliser les professionnels de santé et le grand public aux enjeux de la vaccination, associant de nombreux partenaires.

A La Semaine européenne de la vaccination (SEV) 2018

La 12^{ème} édition de la Semaine européenne de la vaccination s'est déroulée du 23 au 29 avril 2018, dans un contexte d'**extension des obligations vaccinales** à 11 vaccins chez le nourrisson, et d'**épidémie de rougeole**.

La SEV s'inscrivait dans la nouvelle stratégie de communication de Santé publique France, prévue en 2 temps : en 2018 "je m'informe" avec des actions de pédagogie pour accompagner la réforme, et en 2019 "je me vaccine".

La priorité nationale retenue était **la vaccination du nourrisson**.

En région, la communication a également porté sur l'intérêt de la vaccination à tous les âges de la vie.

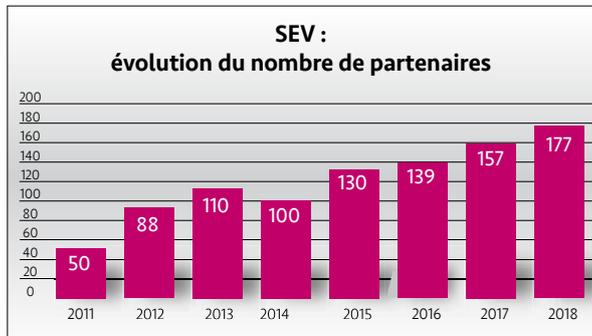
L'organisation de la campagne était identique à celle des années précédentes, avec 3 niveaux : une animation nationale par la DGS et Santé publique France, un copilotage régional par le CRES et l'ARS, qui s'appuie dans les départements sur les comités de pilotage portés par les CoDES et les délégations départementales de l'ARS.





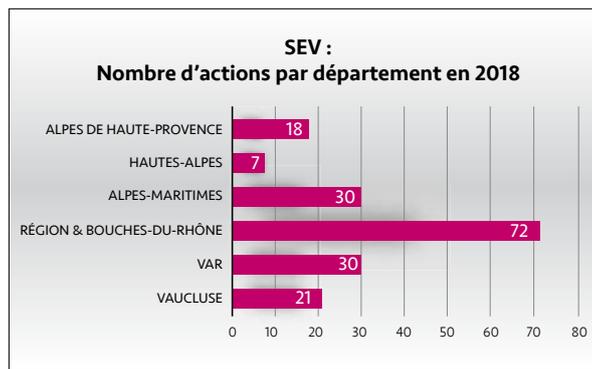
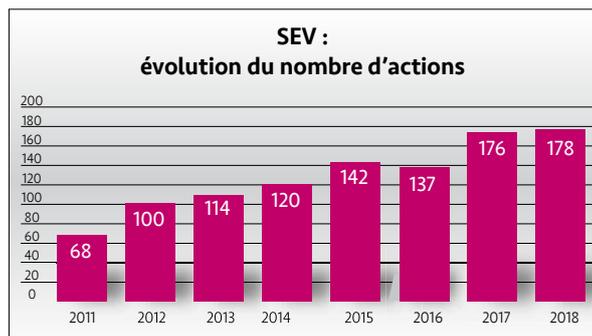
> La mobilisation

177 partenaires d'action se sont mobilisés en 2018, d'une grande diversité : villes, centres hospitaliers, IFSI, professionnels de santé libéraux, associations travaillant auprès des publics précaires, acteurs institutionnels traditionnels...



> Les actions programmées

178 actions ont été programmées pour l'édition 2018, dont une quinzaine financées.



Les actions ont ciblé en grande majorité le grand public : étudiants sur les campus, assurés sociaux des régimes, personnes en situation de précarité, apprentis et jeunes en insertion, patients d'établissements de santé ou de maisons régionales de santé, élèves (LEP, collèges, lycées professionnels), salariés, parents en crèches, mamans en maternités, résidents d'EHPAD, personnes détenues ...

Et dans une moindre mesure les professionnels de santé : médecins, infirmiers, sages-femmes, élèves infirmiers, personnel de la petite enfance...

Voici le type d'actions qui ont été mises en œuvre en 2018 :

- **Les actions d'information et de sensibilisation** : 75 en 2018, soit environ 45% du total des actions organisées ; il s'agit des actions de terrain à la rencontre du public, information, sensibilisation, lecture des carnets de santé, orientation. Par exemple, stands d'information auprès des étudiants de la Timone par la ville de Marseille et le Siumpps, interventions de la ville d'Aix-en-Provence auprès des jeunes en CFA, dans des galeries marchandes par la ville de Nice, stands d'élèves infirmiers à Cannes, sur de nombreux sites à Toulon, cafés-parents, ateliers pour les détenus aux Baumettes...
- **Les séances de vaccination hors les murs** en augmentation, avec 34 séances organisées en 2018 (ville de Salon, ville d'Arles, centre de vaccination du Vaucluse, Conseil départemental 13), sur les marchés ou dans des centres commerciaux
- **Les actions de relais de la SEV** par les partenaires : il s'agit de la communication auprès des salariés et du public, avec affichage et diffusion de documents dans les locaux, relais de l'information dans les supports internes... par l'assurance maladie, les CoDES, la Mutualité française
- **Quelques séances de formation / sensibilisation de professionnels de santé** : 11 en 2018, des interventions dans les crèches à Arles et Salon-de-Provence, par le Cespa auprès du public militaire, par Sud coordonnateurs dans les EHPAD des Alpes-Maritimes, formation par le CRES au mediatraining et à l'entretien motivationnel
- **Quelques conférences-débats** : par les CoDES 84 et 05 pour les professionnels de santé notamment
- **La coordination de la SEV** en région et dans les départements
- **Les relations presse**



> Évaluation régionale

20 retours du questionnaire d'évaluation transmis aux acteurs pour connaître leur degré de satisfaction sur cette édition 2018 ont été enregistrés.

Globalement, la SEV reste un temps fort de communication, devenu incontournable pour les acteurs, et l'occasion de mettre la vaccination sur le devant de la scène.

Concernant l'organisation de la manifestation en région, 25 % des partenaires sont très satisfaits, 70 % satisfaits. Ils le sont également à 80% pour le déroulement et le résultat de leurs actions.

B Un e-learning sur la vaccination

Le e-learning (ou formation en ligne) sur la vaccination s'adresse aux médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens et sages-femmes.

Il permet de mettre à jour ses connaissances sur la vaccination en 3 heures (connaissances théoriques et pratiques de base).

Il a été conçu en 2014 par le CRES PACA, l'ORS PACA et l'ARS PACA ainsi que leurs partenaires qui ont contribué au contenu :

- les Unions régionales des professionnels de santé médecins libéraux et infirmiers
 - la Ville de Marseille
 - l'InVS Cire Sud (Santé publique France)
 - l'Assurance maladie
 - le Conseil régional de l'Ordre des médecins et le Conseil régional de l'Ordre des infirmiers
- Ont également participé l'APHM, l'URPS pharmaciens, et le centre de vaccination du Vaucluse.

> Les objectifs pédagogiques de la formation en ligne sont les suivants :

- S'approprier le calendrier vaccinal et savoir en appliquer les recommandations
- Améliorer sa pratique vaccinale, notamment vis-à-vis de publics spécifiques
- Cibler les différents types de vaccins
- Enumérer les enjeux de santé publique de la vaccination, en termes d'intérêt collectif
- Décrire l'épidémiologie des maladies à prévention vaccinale et situer la couverture vaccinale en région PACA
- Répondre aux questions les plus fréquemment posées par les patients en disposant d'arguments pour convaincre les patients réticents
- Disposer d'outils pour rester informés sur les stratégies vaccinales

Le cours est accessible gratuitement, sur inscription : www.formationvaccinationpaca.fr

En janvier 2018, une version actualisée a été mise en ligne. La formation se compose de 4 modules à suivre à la carte :

- **la vaccination en général** : définition de la vaccination et principes immunologiques, les différents types de vaccin, les adjuvants
- **la vaccination en pratique** : l'utilisation des vaccins,

Les outils nationaux ont été largement diffusés, et 133.333 commandes ont été enregistrées pour la région par Santé publique France.

Les points forts de cette édition 2018 : la mobilisation des partenaires (notamment IFSI) et les partenariats bien rôlés, un public plus réceptif avec la réforme, la communication nationale, le site national Vaccination info service, les actions de vaccination hors les murs...

Les points faibles : la date (congés scolaires), la livraison tardive des documents, l'évaluation, avec notamment un nombre de personnes en région sensibilisées à la vaccination très difficile à estimer.

les doses successives, la vaccination des personnes immunodéprimées, vaccination et voyages

- **la politique vaccinale en France** : la politique vaccinale, le calendrier vaccinal, les couvertures vaccinales en France et en région, réussites et échecs de la vaccination
- **les vaccins** (ROR, méningocoque C et grippe à ce jour) : aborder la vaccination avec les adultes, argumentaire face aux réticences, vaccin et populations spécifiques

soit 21 courtes vidéos, accompagnées de 6 quiz d'évaluation des connaissances à réaliser à l'issue de chaque module.

Un espace *social learning* est proposé afin d'interagir entre participants ou avec l'équipe projet, et tenir des discussions sur le contenu de la formation.

Une boîte à outils est également disponible, composée de sites Internet de référence et d'une sélection bibliographique pour en savoir plus et rester informé de l'actualité de la vaccination.

En 2018, une centaine de professionnels ont suivi le cours (46% d'entre eux en totalité). Les cours les plus populaires ont été : "définition de la vaccination et principes immunologiques", "les adjuvants", les quiz. De nouvelles vidéos ont été tournées à l'été 2018, notamment sur les 11 vaccins désormais obligatoires chez les nourrissons, et seront disponibles dans la version 2019 du e-learning.





C Des fiches argumentaires sur les vaccins pour les professionnels de santé

Des fiches argumentaires sur les vaccins sont éditées chaque année depuis 2013 pour les médecins libéraux de la région.

Les objectifs de ces fiches sont de fournir aux professionnels de santé des informations pratiques et des éléments scientifiques pour inciter leurs patients à se faire vacciner.

Elles sont réalisées dans le cadre d'un groupe de travail composé de l'ARS, du CRES, de la Ville de Marseille et de Salon-de-Provence, de la Cire Sud, des URPS médecins libéraux, infirmiers et pharmaciens, des Ordres des médecins, infirmiers, du Conseil départemental 13, du centre de vaccination du Vaucluse, du CESP.

La diffusion se fait par envoi postal auprès des 7000 médecins libéraux de la région (généralistes, pédiatres et gynécologues).

Les fiches sont également publiées dans le journal des médecins libéraux de l'URPS-ML et dans le bulletin

de l'Ordre régional des infirmiers.

En 2018, deux fiches ont été éditées : sur les oreillons (avril 2018) et sur la vaccination du nourrisson (décembre 2018).

Elles ne seront plus éditées en 2019 en raison de la mise en ligne du volet "professionnels de santé" du site national de référence sur la vaccination Vaccination info service. Elles seront néanmoins mises à jour et disponibles sur le site du CRES.

Elles se verront remplacées par un temps d'échange annuel régional sur la vaccination.

<http://www.cres-paca.org/a/157/des-outils-de-promotion-de-la-vaccination/>



D Des séminaires d'accompagnement de la réforme sur l'extension des obligations vaccinales

Le 1^{er} janvier 2018, 11 vaccinations sont devenues obligatoires chez l'enfant (diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, Haemophilus influenzae b, hépatite B, pneumocoque, méningocoque C, rougeole, oreillons, rubéole) et exigibles au 1^{er} juin 2018 pour l'entrée en collectivité.

En mars 2018, l'ARS a confié au CRES et aux CoDES/CoDEPS de la région la mise en place de séminaires d'information et d'échanges sur la vaccination, en partenariat avec ses délégations départementales.

Ces séminaires avaient pour objectifs d'accompagner la mise en œuvre de l'obligation vaccinale, de mobiliser tous les acteurs et de faire de la pédagogie.

Déclinés dans chacun des territoires de PACA, ils s'adressaient à un public de professionnels de santé et de la petite enfance (médecins généralistes, pédiatres, gynécologues, sages-femmes, pharmaciens, puéricultrices, infirmiers, réseaux périnatalité et assistantes maternelles, PMI, crèches...), ainsi qu'aux collectivités territoriales et locales, partenaires institutionnels...



Le CRES a mobilisé les CoDES pour l'organisation de ces demi-journées d'information, organisées autour des interventions d'un représentant de l'ARS, de la PMI, d'un pédiatre local et d'un expert national.

10 séminaires ont été organisés en région, de juin à septembre 2018.

- à Cannes le 6 juin
- à Marseille le 20 juin
- à Hyères le 25 juin
- à Avignon le 26 juin
- à Cavaillon le 26 juin
- à Salon-de-Provence le 27 juin
- à Nice le 27 juin
- à Savines-le-Lac le 28 juin
- aux Mées le 2 juillet
- à Arles le 26 septembre

Ils ont réuni un total de **515 participants**, professionnels de la petite enfance en grande majorité mais aussi professionnels de santé.

Leur organisation a mobilisé une trentaine de personnes des équipes des 7 comités de la région – CRES PACA et CoDES 04, 05, 06, 83, 84 et CoDEPS 13 – et des délégations départementales des ARS, ainsi que 27 intervenants et de nombreux partenaires.

Ces séminaires ont permis d'expliquer la loi sur l'extension des obligations vaccinales, de répondre aux nombreuses questions soulevées par la réforme, en termes de responsabilités et de modalités pratiques de vérification des vaccinations exigées pour l'entrée en collectivité.

Les représentants de l'État et de la PMI ont évoqué la loi et son contexte, les couvertures vaccinales, le cas de la rougeole... Ils ont apporté des réponses concrètes aux questions pratico-pratiques des participants.

Les experts ont permis une mise à jour des connaissances sur la vaccination et les 11 vaccins obligatoires, le calendrier vaccinal, évoqué l'histoire des vaccins, les principes immunologiques, les maladies infectieuses concernées et leur gravité souvent oubliée. Ils ont aussi fourni des arguments scientifiques sur l'efficacité et la sécurité des vaccins, expliqué le concept de l'immunité de groupe, et évoqué la balance bénéfice risque de nombreux vaccins...

Les pédiatres et médecins intervenants ont fait part de leur expérience notamment vis-à-vis des parents hésitants.

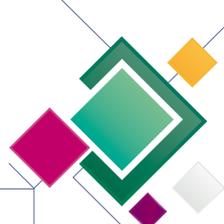
Les questionnaires d'évaluation ont révélé un niveau global de satisfaction important, les séminaires ayant permis de répondre aux attentes des participants, qui comprennent mieux les enjeux de cette nouvelle réglementation, et qui ont jugé les interventions de qualité et l'organisation très satisfaisante.

Les participants notamment professionnels des crèches et assistantes maternelles se sont sentis rassurés, avec des ressources vers qui se tourner en cas de conflits avec les parents ou de certificats de contre-indication abusifs.



La documentation sur la vaccination de Santé publique France et de la DGS a été largement diffusée et appréciée. Le site vaccination-info-service a été valorisé comme ressource pour orienter.

Quelques besoins complémentaires sont apparus, comme le besoin d'argumentaires sur la vaccination, de personnes et de lieux ressources, ou encore de réunions avec mises en situation.



E OBLIVAC, une expérimentation en région pour accompagner l'extension des obligations vaccinales

Le projet Oblivac porté par l'ORS PACA, la Cire Sud, le CRES et l'ARS PACA a démarré fin 2017.

Il s'agit d'une **expérimentation visant à accompagner en région la mise en place de 8 valences vaccinales obligatoires supplémentaires dans la petite enfance**, avec la construction d'une intervention durable combinée visant les **parents de jeunes enfants** et les **professionnels de santé**.

Le projet prévoyait au départ l'élaboration d'outils pour les professionnels de santé et d'outils pour informer les parents de jeunes enfants.

Avec un plan de travail des partenaires en deux temps : une phase d'amorçage qui comprenait un état des lieux, l'évaluation des besoins, la construction et le prétest des outils, l'élaboration d'un protocole d'intervention, et une seconde phase de déploiement.

Le projet Oblivac a beaucoup évolué tout au long de l'année 2018, au fil des réunions du groupe de travail et du comité de pilotage du projet.

L'évolution du contexte national, avec l'extension des obligations vaccinales entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, s'est de plus traduit par la production de nombreux outils de communication sur la vaccination par le Ministère chargé de la santé et Santé publique France pour accompagner la réforme (kits aux ARS, outils d'information pour les parents et les professionnels de santé, déploiement de vaccination info service...).

Parallèlement, la recherche documentaire sur l'entretien motivationnel, les contacts de l'ORS avec l'équipe du Pr Arnaud Gagneur de l'université de Sherbrooke, et les temps de réflexion réguliers entre les porteurs du projet, l'ARS et l'URPS médecins libéraux, ont peu à peu réorienté le projet et ses objectifs.

Après l'étape initiale de bilan des actions et des outils, qui a bien été réalisée et pour laquelle le CRES a réalisé les activités suivantes :

- 1- Réalisation du bilan des actions conduites en PACA relatives à la vaccination vis-à-vis du public et des professionnels de santé depuis 2011
 - 2 - Recherche documentaire sur les outils, la communication, l'entretien motivationnel et le marketing social dans le domaine de la vaccination
 - 3 - Envoi d'information régulières au groupe de travail sur l'actualité de la vaccination
 - 4 - Participation aux travaux de l'ORS PACA relatifs à l'état des lieux des outils pédagogiques en France
 - 5 - Organisation d'une journée de formation à l'entretien motivationnel en vaccination (dans le cadre de la Semaine européenne de la vaccination)
 - 6 - Conception d'un film pédagogique sur l'entretien motivationnel dans le domaine de la vaccination (en ligne sur le site du CRES en 2019)
- ... la production de supports spécifiques pour les professionnels de santé et les parents de la région n'apparaissait plus comme prioritaire.

Le projet Oblivac, en concertation avec l'ensemble des partenaires, s'est réorienté vers un projet de promotion de la vaccination dans des maternités de la région, et la mise en place d'un entretien motivationnel à destination des parents.

Une lettre d'intention a été déposée fin 2018 par l'ORS PACA dans le cadre de l'appel à projet général "prévention" de l'IRESP.

Le CRES fait partie des partenaires pour la partie "formation à l'entretien motivationnel" de ce nouveau projet, dont l'issue sera connue à l'été 2019.

A Opticourses

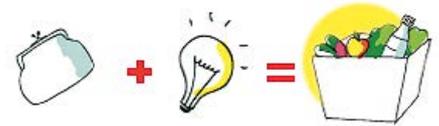
Financier

ARS PACA



L'équilibre alimentaire, j'en fais mon affaire

Une recherche action en nutrition



Chiffres-clés

- > 24 personnes formées en 2018
- > **Projet financé** pour 4 années (depuis 2017)

Le projet Opticourses vise à améliorer les capacités d'arbitrage en situation d'achat alimentaire de personnes déclarant devoir faire face à des difficultés financières, en tenant compte de la qualité nutritionnelle et du prix.

L'équipe Opticourses, en partenariat avec le CRES, a défini les clefs de transférabilité du dispositif auprès de différents publics, différents contextes et territoires, au travers du projet biennal de 2015.

Aujourd'hui, et depuis 2017, l'ARS finance une CPO contenant différents axes :

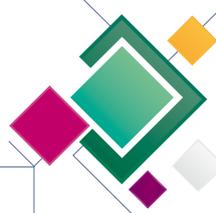
- **Formation et accompagnement des professionnels de santé et travailleurs sociaux de la région** : 2 formations réalisées pour l'année 2018 auprès de 24 professionnels. Suite à cette formation, les partenaires peuvent être accompagnés dans la mise en place d'un programme Opticourses dans leur structure.
- **Création d'une communauté de pratiques de professionnels formés à la démarche Opticourses** : cet axe concerne la communauté virtuelle ainsi que l'organisation d'une rencontre régionale annuelle. La communauté virtuelle accueille 98 professionnels formés à la démarche Opticourses et volontaires pour échanger sur la thématique et/ou participer aux travaux de recherche menés par l'équipe Opticourses en partenariat avec le CRES. Une rencontre régionale en septembre 2018 a réuni 16 professionnels.
- **Optimisation des outils de la démarche Opticourses** : l'année 2018 a permis d'avancer sur différents travaux. Une mise à jour des prix dans l'outil "prix seuil" a été effectuée. La fiche activité 4 "profils d'achats" a été modifiée. Des documents de référence pour les animateurs des ateliers Opticourses ont été testés et validés. Ces documents regroupent différentes thématiques en lien avec les controverses nutritionnelles. Dans le cadre de l'étude "Observation de la transmission de l'information Opticourses au sein du foyer", des



entretiens téléphoniques semi-directifs auprès de personnes au sein de foyers ayant participé à des ateliers Opticourses ont été réalisés.

- **Coordination de l'activité des comités départementaux d'éducation pour la santé** : les partenaires sont accompagnés et suivis toute l'année au travers de différents moyens d'échanges (communauté virtuelle, rencontre régionale, échanges mails et téléphoniques).





B Programme d'éducation nutritionnelle en écoles maternelles de quartiers défavorisés

En 2011-2012, l'ARS a réalisé, à partir d'un relevé d'indice de masse corporelle mis à disposition par les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, une étude sur la corpulence des enfants de maternelle de la région. Cette étude montrait que 9% des enfants de grande section de maternelle étaient en surcharge pondérale et 5,7% en insuffisance pondérale.

Cette prévalence est d'autant plus forte que les enfants fréquentent des écoles situées dans les zones prioritaires de l'Education nationale, habitent des pôles urbains, avec une forte densité de population ou bien habitent des communes où l'indice de désavantage social est le plus marqué.

Afin de répondre à cette problématique, le CRES et les CoDES des départements du Var, des Alpes-Maritimes, du Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence développent **un programme d'éducation nutritionnelle pour les enfants scolarisés en écoles maternelles de quartiers défavorisés et leurs parents**. Le programme se réalise **sur 3 années consécutives**, dans les 3 sections de maternelles des mêmes écoles.

Le CRES a un rôle de coordonnateur du projet. Il organise une journée régionale par an à laquelle participent les intervenants départementaux du programme d'éducation nutritionnelle. Cette journée permet de faire un point sur les outils pédagogiques utilisés, sur les partenariats développés et sur les demandes des écoles maternelles.

Cette année, le CRES a aussi travaillé sur la conception d'un site Internet et la création d'une page Facebook. Après plusieurs mois de travail, il a été décidé de renoncer à ce projet car les outils pédagogiques des interventions des CoDES ont été conçus pour être accompagnés et leur simple mise en ligne ne présente pas d'intérêt. De plus, le problème du droit à l'image a été posé pour les nombreuses illustrations intégrées aux outils.

En 2018, **près de 500 séances** ont été mises en place sur divers thèmes de la nutrition dans près de **260 classes auprès de 6000 élèves**. **Près de 950 parents** ont été bénéficiaires de près de 80 temps de rencontre.

Pour ces activités, les CoDES ont développé des partenariats avec les équipes éducatives ainsi que des structures extérieures à l'école comme des associations de quartier par exemple.



Dispositif régional d'accès à la contraception pour tous

Financier

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

- > **7 demi-journées** d'information/sensibilisation organisées à l'intention des professionnels de la région
- > **130 professionnels** formés



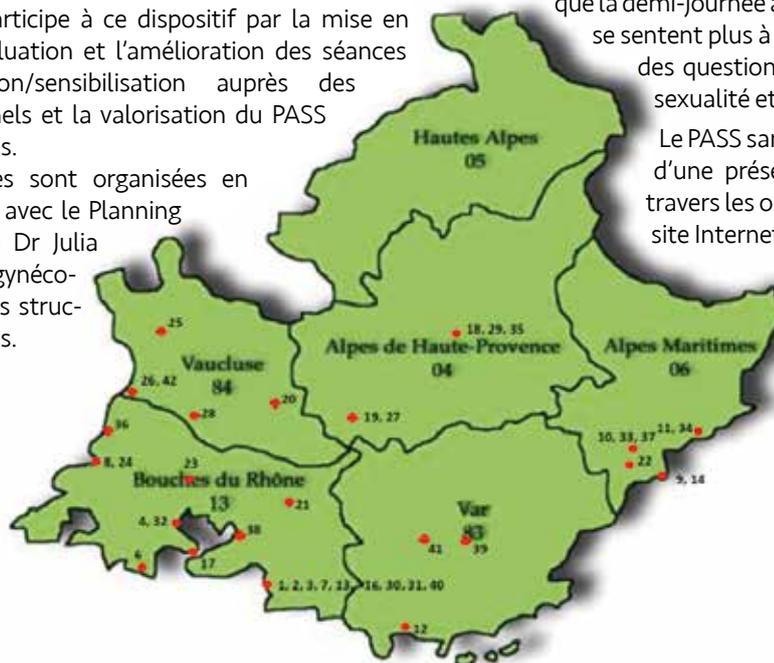
Par le vote du 24 juin 2011, le Conseil régional de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagé en faveur de l'autonomie et de l'émancipation des jeunes en leur permettant l'accès à la contraception dans les meilleures conditions d'information, de conseil et d'accompagnement.

En 2013, la Région a mis en place un dispositif d'accès à la contraception pour tous destiné aux jeunes, dont l'objectif est de garantir un accès gratuit et confidentiel à l'information, au conseil ainsi qu'à la prescription de moyens contraceptifs. Ce dispositif comprend le PASS Santé jeunes, chéquier permettant l'accès à des consultations de professionnels de santé, des contraceptifs et des examens biologiques, ainsi que sa valorisation par la mise en place de séances d'information/sensibilisation à l'intention des professionnels-relais auprès des jeunes, ainsi que le site Internet : parlons-sexualites.fr

En 2017, le PASS Santé + est devenu le PASS Santé jeunes. Pour rappel, 216 700 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été réalisées en France en 2017. En métropole, elles varient de 10,2 pour 1 000 femmes en Pays-de-la-Loire à 21,4 pour 1000 femmes en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le CRES participe à ce dispositif par la mise en place, l'évaluation et l'amélioration des séances d'information/sensibilisation auprès des professionnels et la valorisation du PASS Santé jeunes.

Ces séances sont organisées en partenariat avec le Planning Familial, le Dr Julia Maruani, gynécologue, et les structures locales.



Cartographie des séances de sensibilisation au dispositif d'accès à la contraception pour tous, depuis 2013

En 2018, **sept demi-journées de sensibilisation** ont été proposées aux professionnels en charge du public jeune : conseillers en économie sociale et familiale, conseillers en insertion sociale et professionnelle, médiateurs, coordinateurs, chargés d'accueil, assistantes sociales, éducateurs spécialisés, sages-femmes, infirmiers, médecins, psychologues, pharmaciens, mutuelles...

Les sensibilisations se sont déroulées à :

- Grasse en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale - 25 juin 2018
- Vitrolles en partenariat avec la mission locale de Vitrolles - 20 septembre 2018
- Le Luc en partenariat avec la mission locale Dracénie Cœur du Var - antenne du Luc - 1^{er} octobre 2018
- Marseille, organisée avec le Conseil régional à l'intention des mutuelles étudiantes - 4 octobre 2018
- Brignoles, en partenariat avec la mission locale Ouest Haut-Var - 15 octobre 2018
- Avignon, en partenariat avec la mission locale jeunes Grand Avignon - 12 novembre 2018
- Tarascon en partenariat avec la Maison des adolescents Nord, antenne de Tarascon, 19 juin 2018

À la suite de la séance, 95% des participants estiment que la demi-journée a répondu à leurs attentes et 80% se sentent plus à même d'orienter les jeunes ayant des questions relatives à la contraception, la sexualité et l'IVG.

Le PASS santé jeunes a également fait l'objet d'une présentation et d'une valorisation à travers les outils de communication du CRES : site Internet, newsletters, Twitter.

Lieux des séances de sensibilisation 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018

- | | |
|---------------------------|-----------------------|
| 1- Marseille | 23- Salon-de-Provence |
| 2- Marseille | 24- Arles |
| 3- Marseille | 25- Carpentras |
| 4- Istres | 26- Avignon |
| 5- Annulée | 27- Manosque |
| 6- Port St Louis du Rhône | 28- Cavaillon |
| 7- Marseille | 29- Digne |
| 8- Arles | 30- Marseille |
| 9- Antibes | 31- Marseille |
| 10- Grasse | 32- Istres |
| 11- Nice | 33- Grasse |
| 12- Toulon | 34- Nice |
| 13- Marseille | 35- Digne-les-Bains |
| 14- Antibes | 36- Tarascon |
| 16- Marseille | 37- Grasse |
| 17- Martigues | 38- Vitrolles |
| 18- Digne | 39- Le Luc |
| 19- Manosque | 40- Marseille |
| 20- Apt | 41- Brignoles |
| 21- Aix-en-Provence | 42- Avignon |
| 22- Valbonne | |

Dispositif de formations au repérage et à la prise en charge de la crise suicidaire



Chiffres-clés

- 169 professionnels formés
- 14 formations réalisées
- 3 formateurs nationaux pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 46 participants à la journée annuelle des formateurs régionaux

Le partenariat entre le CRES et l'ARS PACA sur la thématique de la prévention du suicide existe depuis plusieurs années. En 2017, la décision a été prise de poursuivre cette collaboration et de la pérenniser dans le temps par la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) d'une durée de quatre ans (2017-2020). Celle-ci engage le CRES à différents niveaux : maintenir la coordination régionale du dispositif de formations par le réseau des CoDES/CoDEPS, continuer son évaluation, organiser et animer une journée annuelle pour les formateurs et gérer la communauté de pratiques mise à disposition des formateurs et des personnes formées.

L'année 2017 a été la première année de réalisation de la CPO avec des résultats très satisfaisants. L'année 2018 quant à elle a été marquée par la décision de **réformer le dispositif de formation**, décision prise au niveau national par la Direction Générale de la Santé (DGS) en partenariat avec le Groupement d'études et de prévention du suicide (GEPS).

Cette décision fait notamment suite à l'évaluation du Programme national d'actions contre le suicide (PNACS) qui a mis en évidence la nécessité d'actions correctrices dans le champ de la formation, notamment en termes d'actualisation des concepts et d'une meilleure visibilité des formateurs.

Cette réforme introduit ainsi **trois nouveaux modules de formations** : "Sentinelle", "Évaluation" et "Intervention", qui se substituent à la formation à l'évaluation telle que précédemment proposée par le Pr Jean-Louis Terra (voir encadré).

2018 s'est ainsi caractérisée par une double dynamique de travail qui a consisté en :

- **la réalisation des actions de formation** telles que planifiées au niveau départemental par le réseau CoDES-CoDEPS et la coordination de celles-ci par le CRES
- **la préparation du déploiement de la réforme du dispositif de formation** au sein de la région, en lien avec l'ARS et les formateurs nationaux

Dans ce cadre, il est à noter que les objectifs initialement décrits dans la CPO ont été adaptés pour correspondre à cette évolution réglementaire nationale.

> Les actions réalisées

Coordination régionale du dispositif

Suivi et état des lieux de l'organisation des dernières formations sous l'ancien format de Jean-Louis Terra et

information sur la réforme en cours

- Suivi et état des lieux sur l'organisation et la mise en place des formations au repérage et à la prise en charge de la crise suicidaire auprès des CoDES de chaque département
 - Mise à jour des contacts et des coordonnées dans chaque CoDES et des intervenants dans chaque département
 - Récupération des calendriers et des modalités de mise en œuvre des formations de chaque CoDES
 - Récupération des coordonnées des participants auprès de chaque CoDES qui demande au préalable l'autorisation aux participants d'utiliser leurs coordonnées, pour les convier à intégrer la communauté de pratiques "formation crise suicidaire"

Au total, ce sont **169 professionnels qui ont été formés au cours des 14 formations** réalisées sur l'ensemble de la région.

- Information et préparation commune au réseau CRES - CoDES/CoDEPS du déploiement de la réforme du dispositif de formation
 - Mise en place d'une réunion de coordination régionale avec le réseau des comités et l'ARS pour informer sur les modalités de déploiement de la réforme du dispositif dans la région
 - Travail de relais auprès des acteurs de terrain des informations relatives au nouveau dispositif de formation
 - Information sur l'arrêt de toute formation format Terra en 2019 en attente du déploiement des nouvelles formations

Préparation de la réforme du dispositif de formation et de son déploiement au niveau régional

- Coordination du déploiement du nouveau dispositif en lien avec les formateurs régionaux et l'ARS
 - Organisation de deux réunions de travail avec les formateurs nationaux et l'ARS pour préparer le déploiement
 - Définition des modalités de déploiement de la réforme : appel à candidature large, sessions de formation de formateurs en 2019, intervention lors de la journée régionale des formateurs
- Sélection des nouveaux formateurs régionaux à travers un appel à candidatures



- Rédaction de l'appel à candidatures sur la base des critères et conditions définies au niveau national, en lien avec l'ARS et les formateurs nationaux
 - Diffusion de l'appel à candidatures par plusieurs moyens : présentation lors de la journée régionale des formateurs, sur les sites internet CRES, CoDES/CoDEPS, les réseaux sociaux (LinkedIn et Twitter), diffusion par les CoDES/CoDEPS auprès de leur réseau départemental, auprès des hôpitaux par l'intermédiaire de l'ARS PACA
 - Gestion de l'appel à candidatures : réception des candidatures, traitement administratif, réponses aux questions des candidat
 - Organisation d'un jury de sélection pour le début de l'année 2019
 - Rédaction de la Charte régionale des formateurs régionaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et diffusion
- Organisation de la journée régionale des formateurs au repérage de la crise suicidaire en région

Provence-Alpes-Côte d'Azur pour informer sur les nouvelles modalités de formation

- Organisation du comité de pilotage pour définir le déroulement de la journée annuelle des formateurs
- Définition du programme de la journée, organisation et animation de la journée

46 professionnels ont participé à la journée annuelle des formateurs 2018.

> Perspectives

En 2019, la priorité est mise sur la formation des nouveaux formateurs régionaux. Quatre sessions de formation de formateurs seront organisées : deux pour "l'intervention de crise suicidaire", deux pour le module « sentinelle ». En parallèle, les nouvelles modalités d'évaluation de ces formations devront être définies.

Enfin, la programmation de nouvelles formations sur l'année 2020 en lien avec le réseau CoDES/CoDEPS devra être anticipée.

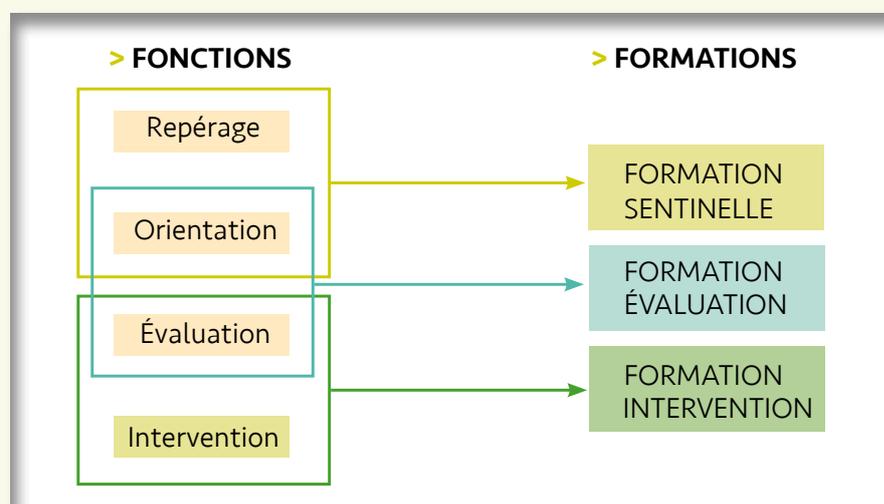
Le nouveau dispositif de formation au repérage, à l'évaluation et à l'intervention en crise suicidaire

Décidée au niveau national, la réforme du dispositif de formation au repérage, à l'évaluation et à l'intervention en crise suicidaire introduit trois nouveaux modules de formation :

- **Formation à l'intervention de crise / crise suicidaire** à destination des cliniciens des établissements médicaux et médicaux sociaux (quel que soit leur mode d'exercice) et intervenant auprès de personnes en crise suicidaire
- **Formation à l'évaluation de la crise suicidaire** permettant d'évaluer l'urgence, la dangerosité, le type de crise et les leviers d'actions. Elle s'adresse également à des cliniciens, qui travaillent auprès de personnes à risque suicidaire
- **Formation de sentinelles** : à destination de personnes repérées comme ayant des dispositions spontanées au souci de l'autre, reconnues comme telles, qui vont aider (voire accompagner) à l'orientation d'une personne en vulnérabilité suicidaire et qui appartiennent à un réseau. Cette formation ne s'adresse pas à des cliniciens.

Afin de garantir la qualité des formations proposées, chaque formateur national a dû signer une charte décrivant ses engagements. La même démarche a été reproduite au niveau régional dans la même optique de qualité des formations et d'investissement des formateurs régionaux sélectionnés.

Trois formateurs nationaux sont référents pour la région, il s'agit du Dr Frédéric Jover, du Dr Boh Kourouma et de Stéphanie Martignoni.





A Le centre de ressources en éducation du patient

Service 1 : Apport documentaire

• Assurer une veille documentaire sur la thématique éducation thérapeutique du patient (ETP)

Les coordonnateurs de programmes d'éducation thérapeutique du patient, les membres du Comité technique régional de l'Agence régionale de santé, les participants aux formations et toute personne intéressée bénéficient de la veille documentaire à laquelle il est possible de s'inscrire sur demande. Elle a été envoyée à **1969 inscrits, 7 fois** au cours de l'année 2018.

• Assurer un accompagnement dans la recherche documentaire

64 recherches documentaires sur l'ETP ont été reçues et traitées. Les utilisateurs sont le plus souvent des professionnels de santé.

• Alimenter la base de données BIB-BOP regroupant la documentation et les outils pédagogiques

Le fonds documentaire s'est enrichi en 2018 de **129 références** : ouvrages, articles, rapports, dossiers, revues scientifiques et professionnelles spécialisées, et outils pédagogiques.

• Mettre en valeur et promouvoir la production régionale relative à l'ETP

Les outils du CRES permettent d'assurer la mise en valeur et la promotion de la production régionale relative à l'ETP.

La liste des nouvelles acquisitions fait la promotion des acquisitions les plus récentes d'ouvrages, de rapports ou d'outils pédagogiques... dans le champ de l'ETP désormais disponibles pour les professionnels. Chaque bulletin d'information du CRES, Priorités Santé, qui est diffusé à **8 000 destinataires**, valorise un programme d'ETP mené en région dans sa rubrique

"maladies chroniques", traite de l'actualité du centre ressource en ETP et évoque régulièrement des outils pédagogiques sur cette thématique ; l'actualité du centre ressource en ETP est également valorisée dans la newsletter généraliste mensuelle du CRES diffusée auprès de **1600 abonnés**.

• Alimenter l'outil de suivi cartographique des actions régionales de santé en ETP (OSCARS ETP)

- **30 nouvelles fiches** saisies

- **95 fiches mises à jour** (évaluation quadriennale, modification liée à porteur ou à l'année, poursuite de l'action...)

• Assurer la lisibilité du centre de ressources auprès des structures de la région

La rubrique "éducation thérapeutique du patient" est accessible sur le site du CRES à l'adresse <http://www.cres-paca.org/r/136/education-therapeutique-du-patient/>.

Cette année, elle a été entièrement retravaillée : agencement et rubricage des informations, ergonomie et nouvelle charte graphique. Les quatre axes du centre de ressources y sont présentés de manière distincte : apport documentaire, conseil et accompagnement méthodologique, innovation et mobilisation, animation des acteurs. La page principale est dédiée au flux des actualités

La rubrique a ainsi été enrichie, grâce à la veille, de 75 renseignements (actualité, acquisitions, sitographie). Elle a été **consultée 1616 fois** depuis sa mise en ligne en avril 2018.

Par ailleurs, on note un grand intérêt des internautes pour les outils créés par le CRES dans le cadre du centre de ressources. Ainsi, la mallette COMETE a été **vue 7031 fois**, "ETP en scène" a été **vu 1898 fois**, soit

une augmentation de 20% par rapport à 2017.

D'autre part, la documentaliste chargée de l'éducation thérapeutique du patient dispense des formations de 3 heures sur la recherche documentaire en éducation thérapeutique du patient. **57 étudiants** en ont bénéficié en 2018 (STAPS, master santé publique, certificat d'études universitaires éducation à la sexualité, diplôme universitaire patients-experts).

En parallèle, tous les participants aux formations en éducation thérapeutique du patient organisées par le CRES bénéficient d'une présentation du service documentaire et



d'une initiation à la recherche : **10 interventions** se sont déroulées dans les locaux du CRES. **350 dossiers documentaires** ont été distribués dans ce cadre.

Le CRES propose depuis janvier 2017 l'inscription à une plateforme de communauté de pratiques. Plusieurs groupes sont proposés aux utilisateurs, qui peuvent ainsi échanger entre eux après avoir assisté aux formations proposées par le CRES. La plateforme s'appuie sur l'outil Talkspirit et réunit à ce jour 278 inscrits.

En outre, le CRES tient des stands de documentation lors d'événements :

- Journée ETP pédiatrie, 16 avril 2018 : dossier documentaire distribué aux **70 participants**, avec réalisation d'une vidéo montrant le rôle du centre de ressources en ETP, disponible sur la chaîne Youtube du CRES <https://www.youtube.com/watch?v=DMH9XFgrXfw>
- Séminaire ETP en cardiologie, 2 octobre 2018 : dossier documentaire distribué aux 80 participants
- Séminaire ETP pour les coordonnateurs sur la dynamique d'équipe en ETP, 17 décembre 2018 : dossier documentaire distribué aux 180 participants

Service 2 : Accompagnement méthodologique

L'année 1 de fonctionnement du centre de ressources a montré que les accompagnements ont concerné 11 motifs différents. Les motifs d'accompagnement les plus plébiscités étaient :

- La rédaction d'un programme d'ETP
- Le choix et/ou l'élaboration d'outils pédagogiques
- L'élaboration de séances d'animation

L'année 2 de fonctionnement du centre de ressources confirme l'hétérogénéité des accompagnements (14 motifs différents). Les motifs d'accompagnements les plus plébiscités en année 2 sont :

- La rédaction d'un programme d'ETP
- L'évaluation annuelle et quadriennale
- Les aspects réglementaires

L'année 2 confirme que le besoin prioritaire des équipes porte sur la rédaction d'un programme d'ETP. Les années suivantes permettront d'affiner les motifs d'accompagnements déclenchant le plus d'accompagnement de la part des comités.

- **Analyser les besoins des acteurs en ETP, réflexion sur l'offre, communication sur le service d'accompagnement méthodologique**

➔ Pour le cres et le centre de ressources

Création d'un marque-page présentant les 4 axes de travail du centre de ressources, ainsi que les contacts dans chaque comité pour l'axe 2 "accompagnement méthodologique".

Ce marque-page est inclus dans le dossier documentaire de toutes les formations à l'éducation thérapeutique du CRES. Plus de 400 marque-pages ont été distribués à des professionnels pour l'année 2.



➔ Pour l'ensemble des comités

La brochure commune présentant le service d'accompagnement méthodologique proposé par les comités a été mis aux couleurs du centre de ressources en éducation du patient. Cette brochure précise les coordonnées de chaque comité et est présente sur les sites Internet des comités.



- **Assurer une démarche qualité de l'accompagnement et du suivi proposé :**

Le but de cette démarche qualité entre les différents comités départementaux et le CRES est d'harmoniser les pratiques pour proposer un service de qualité dans chaque département de la région.

2 réunions d'une journée ont été réalisées dans ce cadre.



Service 3 : Innovation et mobilisation

• Animer un groupe de réflexion sur le développement de l'ETP en région

L'ARS anime depuis plusieurs années le comité technique régional "éducation thérapeutique". L'ARS a souhaité associer le centre de ressources ETP régional à l'animation du CTR.

En 2018 le CTR s'est réuni 1 fois : le 21 juin 2018.

• Animer des groupes de travail sur des thèmes particuliers

Le but de ces groupes de travail est de proposer à l'ARS PACA et aux acteurs de l'ETP des éléments de réflexion sur un thème ou une problématique liée à l'ETP.

Deux thèmes ont été choisis et validés par l'ARS :

- **ETP de suivi** : 10 professionnels et patient se sont réunis 2 fois pour produire un document de recommandations à l'intention de l'ARS. Ce document propose des préconisations pour relancer l'offre de suivi en ETP.
- Groupe de travail **ETP et maisons de santé** : la FEMAS PACA (Fédération maisons et pôles de santé) a sollicité le centre de ressources en ETP pour les accompagner dans le développement de l'ETP dans les maisons de santé pluriprofessionnelles de la région.

Service 4 : Animation régionale des acteurs

• Séminaire des coordinateurs

Ce séminaire visait à favoriser les rencontres et échanges entre les coordonnateurs des programmes d'éducation thérapeutique du patient de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il a réuni **151 participants** le 17 décembre 2018.

Cette année, la thématique du séminaire a porté sur **la dynamique d'équipe en ETP**. Il s'agissait de s'intéresser aux différents moyens permettant à une équipe pluriprofessionnelle d'améliorer ses pratiques et de rentrer dans une démarche autoréflexive.

Organisée par le CRES et financée par l'ARS PACA, cette journée d'échanges était destinée aux coordinateurs de programme d'ETP de la région (ou leur représentant).

La journée s'est organisée autour de 3 temps :

- un temps de plénière
- un temps d'ateliers d'échanges de pratiques
- un temps de présentations d'expérience



• Séminaires thématiques

2 séminaires thématiques ont eu lieu en 2018 : **ETP en pédiatrie** et **ETP en cardiologie**. Le séminaire ETP en pédiatrie initialement programmé le 5 décembre 2017, a dû être reporté en 2018.

↳ Séminaire thématique n°1 : l'ETP en pédiatrie, le 16 avril 2018 à Marseille

Cette journée a réuni **47 participants** et s'est articulée autour d'interventions en plénière et d'ateliers d'échanges de pratiques.

Les ateliers ont permis aux participants de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles. Chaque participant a préalablement choisi la thématique parmi les 6 propositions suivantes :

- Les outils d'animation
- Développer ou maintenir la motivation chez les enfants, les adolescents
- Place, implication et rôle de l'entourage, de la famille
- Analyse de situation éducative rencontrée par les professionnels
- Démarche d'évaluation (quels outils pour quel public ...)
- Le bilan éducatif partagé en pédiatrie

↳ Séminaire thématique n°2 : l'ETP en cardiologie, le 2 octobre 2018 à Marseille

Organisée par le CRES et financée par l'ARS PACA, cette journée d'échanges de pratiques s'est déroulée le mardi 2 octobre 2018 au centre Le Mistral, à Marseille. Destinée aux professionnels participant à un programme d'ETP en cardiologie de la région, cette journée a rassemblé **59 professionnels** de santé.

Les ateliers d'échanges ont permis aux participants de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles. Chaque participant a préalablement choisi la thématique de ses ateliers parmi les 5 propositions suivantes :

- Techniques de gestion du stress
- Vulgarisation des informations médicales
- Activité physique, pendant et après le programme
- Sexualité, comment en parler
- Alimentation et risques cardiaques.

B Les formations en éducation thérapeutique du patient



Chiffres-clés

- > **4 modules** de formations à l'ETP proposés
- > **45 sessions** de formation organisées en 2018
- > **Plus de 450** professionnels formés

En 2018, le CRES PACA a proposé quatre modules de formations en éducation thérapeutique du patient.

Formation n°1 : Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique (6 jours, 42 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser les différentes définitions et les enjeux relatifs à la démarche d'éducation thérapeutique
- Identifier les besoins, notamment d'apprentissage, du patient, y compris les attentes non verbalisées
- Développer une posture éducative, notamment pour négocier des objectifs éducatifs partagés avec le patient
- Comprendre les difficultés liées au changement de comportement de santé
- Communiquer et développer des relations avec le patient afin de le soutenir dans l'expression de ses besoins de santé
- Utiliser des techniques d'animation et des outils pédagogiques adaptés, gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de la maladie
- Évaluer la démarche éducative et ses effets (auto-évaluation annuelle)

24 sessions ont été organisées en 2018 :

6 formations au CRES sur inscription individuelle et 18 formations sur site, à la demande d'établissements.

Formation n°2 : La dimension psychosociale en éducation thérapeutique (2 jours, 14 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser les éléments des champs psychologiques et sociaux ayant une influence sur le vécu du patient
- Favoriser l'expression des dimensions psychosociales dans le discours du patient et mieux savoir les repérer
- Développer les compétences psychosociales des patients lors des activités éducatives individuelles ou collectives
- Évaluer le développement des compétences psychosociales des patients à l'issue de la démarche éducative
- Cette formation est financée par l'ARS dans le cadre du FIR 2017.

4 sessions ont été organisées en 2018 :

2 formations au CRES et 2 formations sur site.

Formation n°3 : L'entretien motivationnel (2 jours, 14 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Définir les principes fondamentaux de l'entretien motivationnel
- Comprendre et utiliser la balance décisionnelle et l'ambivalence du patient face au changement
- Identifier les résistances, les discours changements et savoir comment les utiliser
- Soutenir la motivation du patient
- Négocier un plan de changement avec le patient

6 sessions ont été organisées en 2018 :

1 formation au CRES et 5 formations sur site dans le cadre de la campagne Mois Sans Tabac.

Formation n°4 : La coordination d'un programme éducatif (6 jours, 40 heures)

Objectifs pédagogiques :

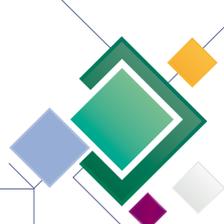
- Analyser son contexte de travail, les freins et leviers au développement de l'ETP
- Travailler en partenariat avec les associations de patients
- Analyser, faire évoluer, créer des méthodes éducatives, des outils pédagogiques
- Optimiser le suivi, la traçabilité et la gestion du projet
- Définir l'auto-évaluation annuelle et l'évaluation quadriennale ainsi que leurs enjeux
- Communiquer avec les professionnels du parcours de soin et faire connaître son programme

2 sessions ont été organisées en 2018.

> Profil des intervenants

Treize formateurs spécialisés en ETP sont intervenus en 2018 (contre 11 en 2017). La diversité de leurs parcours, leur expérience et leur professionnalisme ont permis au CRES d'offrir aux participants des formations de qualité :

- **Anne Brozetti**, coordinatrice du réseau Audiab
- **Catherine Corbeau**, médecin, coordonnateur d'un programme d'éducation thérapeutique, Montpellier
- **Alain Deccache**, professeur émérite de santé publique, Université Catholique de Louvain
- **Virginie Demdoun**, cadre de santé, formateur IFMS, Nîmes



- **Manuel Do O Gomes**, psychopraticien, Paris
 - **Aurore Lamouroux**, Dr en psychologie sociale de la santé, Marseille
 - **François Martin**, pneumologue, médecin de santé publique, Chartres
 - **Vanessa Peze**, doctorante en psychologie sociale, Marseille
 - **Isabelle Puech-Samson**, pharmacienne, Montpellier
 - **Isabelle Pourrat**, médecin coordonnateur ETP, Pégomas
 - **Paulette Sapienza**, infirmière en éducation à la santé, CRES
 - **Benoît Saugeron**, formateur et chargé de projets, CRES
 - **Pierre Sonnier**, pharmacien et chargé de projet, CRES
- Ainsi que, sur les thèmes de la documentation et de la communication :
- **Stéphanie Marchais**, documentaliste, CRES
 - **Lisbeth Fleur**, responsable de la communication, CRES

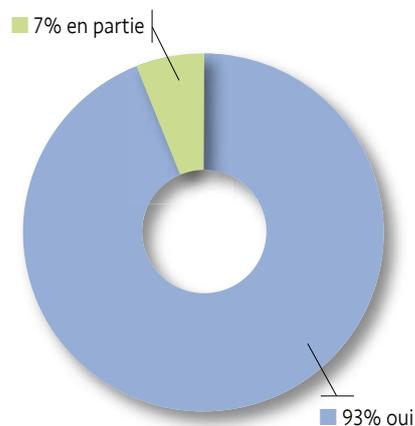
> Évaluation

À la fin de chaque session de formation, les participants remplissent en ligne un questionnaire d'évaluation afin de faire connaître leurs appréciations sur celle-ci. Toutes les données sont hébergées sur le site Survey Monkey .

> Évaluation de la formation

Concernant l'ensemble des formations, près de 93 % des participants sont satisfaits. Environ 7 % sont partiellement satisfaits, aucune personne ne déclare ne pas être satisfaite par la formation.

Êtes-vous satisfait de la formation à laquelle vous avez participé ?



C ETP : des formations aux compétences psychosociales (CPS)



À l'échelle régionale, l'ARS PACA, au travers des rencontres avec les professionnels et de la lecture des programmes, constate que les compétences psychosociales (CPS) sont insuffisamment intégrées dans les programmes d'ETP. L'accent est alors mis sur ce point, notamment avec l'organisation en 2013 d'un séminaire spécifiquement centré sur le sujet.

Les formateurs du CRES font le même constat. Les écueils et les difficultés rapportés par les acteurs de l'ETP à développer des actions centrées sur les CPS seraient liés au manque d'expertise sur ce sujet, le repérage et le développement des CPS étant bien souvent confiés au psychologue. Toutefois, tous les programmes ne disposent pas de psychologue et le besoin de formation se fait sentir.

Avec l'appui financier de l'ARS, le CRES a donc proposé une formation de deux jours sur les CPS aux soignants de la région.

> Objectifs

Au terme de la formation, les professionnels sont en mesure :

- d'analyser les éléments des champs psychologiques et sociaux ayant une influence sur le vécu du patient
- de favoriser l'expression des dimensions psychosociales dans le discours du patient et mieux savoir les repérer
- de développer les compétences psychosociales des patients lors des activités éducatives individuelles ou collectives
- d'évaluer le développement des compétences psychosociales des patients à l'issue de la démarche éducative
- de découvrir et s'entraîner à utiliser les outils de l'outil pédagogique COMETE sur les compétences psychosociales

> Public

Les bénéficiaires sont des professionnels de santé intervenant dans un programme d'ETP autorisé par l'ARS PACA et appartenant à une équipe sans psychologue.

Il a été ainsi décidé de privilégier les équipes d'ETP qui ne bénéficient pas de la présence d'un psychologue et de ses compétences.

> Formateurs

- La formation est assurée par Benoît Saugeron ou Pierre Sonnier, formateurs spécialisés en ETP au CRES PACA, et Aurore Lamouroux, docteur en psychologie sociale de la santé spécialisée en ETP ou Vanessa Peze, doctorante en psychologie sociale, Marseille.

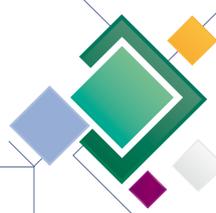
> Évaluation

L'ensemble des participants exprime leur satisfaction globale quant à la formation.

La méthodologie et particulièrement les séances de travail de groupe et d'échanges en plénière sont plébiscitées par les participants et ont semble-t-il contribué à favoriser les échanges et renforcer leurs savoirs expérientiels. Cette approche a permis aux participants de prendre confiance en leurs capacités à travailler sur les CPS.

L'exploration de la capacité perçue et la projection que les participants font dans leur pratique quotidienne renseignent sur leur sentiment de compétence acquise lors de la formation. À ce titre, les résultats montrent une amélioration du sentiment de capacité perçue ; en effet, les résultats montrent qu'avant la formation, certains participants ne se sentaient pas capables d'appréhender, de favoriser, de développer et d'évaluer des CPS alors qu'après formation, plus aucun participant n'exprime cette incapacité. À noter également un souhait de prendre en considération les CPS dans les différents temps d'un programme, qu'il s'agisse du bilan éducatif initial, des séances ou de l'évaluation finale.

En 2015, avec ses partenaires et l'ARS, le CRES a également créé l'outil pédagogique COMETE, pour favoriser la prise en compte de la dimension psychosociale en ETP.



D Les formations à l'éducation thérapeutique des professionnels exerçant dans les Maisons régionales de la santé (ou en lien avec celles-ci)

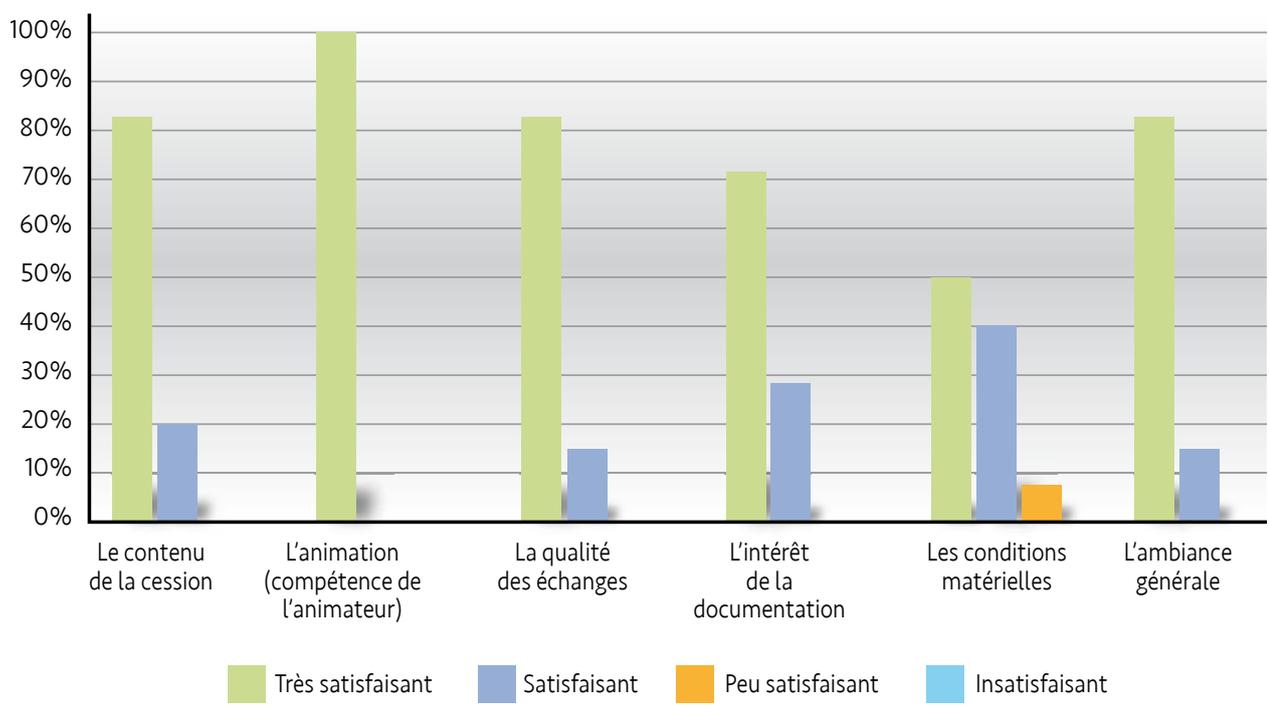
En 2018, la formation s'est déroulée sur trois sites :

- **La trinité (06)** : la formation a réuni 13 professionnels et s'est déroulée les 30-31 mars, 25-26 avril et 8-9 juin 2018, animée par le Dr I. Pourrat.
- **Sénas (13)** : la formation a bénéficié à 15 professionnels, elle s'est déroulée les 19-20 avril, 31 mai-1 juin, 14-15 juin 2018, animée par Pierre Sonnier, pharmacien et formateur au CRES.

- **Pôle de santé Nice Moulins (06)** : la formation a bénéficié à 12 professionnels, elle s'est déroulée les 24-25-26 septembre et 15-16-17 octobre 2018, animée par Benoit Saugeron, chargé de projet et formateur au CRES.

40 professionnels des maisons régionales de santé ont bénéficié en 2018 de formation à l'éducation thérapeutique du patient.

Questionnaire d'évaluation mettant en avant la satisfaction des participants :



Les participants ont reçu, à l'issue des 6 journées, un certificat reconnu par l'ARS.

Chiffres-clés

- > Un préroll lancé **841 000** fois sur Youtube durant la campagne
- > **265 000** clics vers le site ETAP via Google Display
- > Des annonces publicitaires affichées **401 000** fois sur Google Adwords, qui ont généré **17 700** clics
- > Des sacs à pharmacie dans **219** pharmacies de la région
- > Des dépôts ciblés de cartes postales sur **340** points en région
- > Des cartes postales sur le réseau Cart'com dans **115** points des Bouches-du-Rhône

Afin de mieux faire connaître aux malades chroniques et aux professionnels de santé l'offre régionale de programmes d'éducation thérapeutique du patient, une campagne de communication, initiée en 2015, a été poursuivie pour la troisième année consécutive en 2018. Cette campagne a été conçue à l'origine en partenariat avec l'Ordre des infirmiers, et financée depuis le départ par l'ARS PACA.

La campagne prévoyait sur la période 2017/2018 un **plan media digital** et un **plan de diffusion d'outils de communication de proximité**, en partenariat avec le groupe NRJ Global région et la société Non Stop Medias. Elle a poursuivi un objectif de notoriété de l'ETP et de trafic vers le site ETAP qui recense l'offre de programmes d'ETP :

<http://etap.paca.ars.sante.fr/c/etap/>

La campagne digitale :
du 15 septembre 2017 au 15 juin 2018

a/ Bilan de la campagne Youtube : diffusion d'une animation de 20" (pré-roll) avant la visualisation de vidéos sur thèmes ciblés.

Durant la campagne, l'annonce est apparue 841000 fois (nombre d'impressions). Elle a été vue 335000 fois en intégralité. Soit un taux de vue de 38,85 % (la moyenne se situant à 30 %).

Le préroll est vu à 25% par 90 % des internautes, à 50 % par 50 %, à 75 % par 40 %.

La campagne 2018 sur Youtube a donc bénéficié d'une très bonne visibilité.

b/ Bilan de la campagne Google Display : diffusion de bannières publicitaires web pour une orientation vers le site ETaP sur une sélection de sites liés à la santé, au bien-être...

Sur Google Display, la campagne a enregistré 60 millions d'impressions (nombre de fois où les bannières publicitaires se sont affichées), ce qui traduit une forte visibilité, et 265000 clics vers le site ETAP, soit un taux de 0,44 %, important puisque la moyenne se situe à 0,10 %.

Les villes qui ont le plus cliqué via le dispositif Google Display sont Marseille, Nice, Arles, Avignon, Toulon, Cannes, Aix-en-Provence, Antibes et Aubagne.

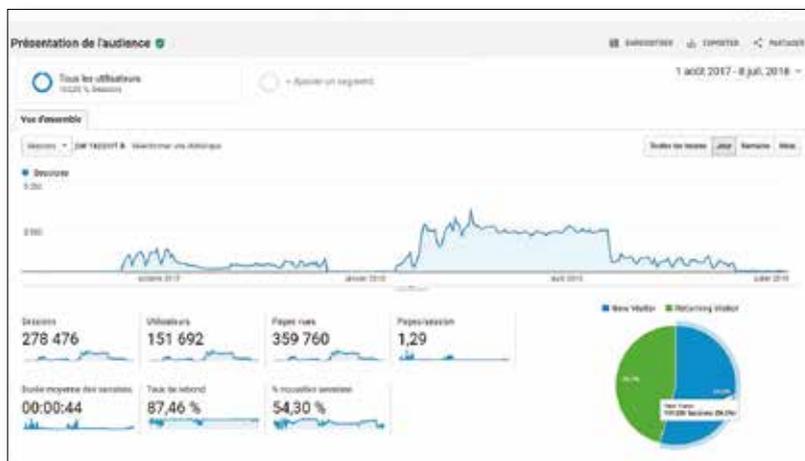


Exemples de bannières publicitaires

c/ Bilan de la campagne Google Adwords : achat de mots-clés liés à l'ETP pour diriger les internautes vers le site ETaP.

Sur le dispositif Google Adwords, les annonces publicitaires orientant vers le site ETAP se sont affichées 401000 fois (nombre d'impressions). Elles ont généré 17.700 clics, soit un taux de clic de 4,41 %, la moyenne se situant à 2 %. C'est un indicateur de bonne pertinence de la campagne.

Concernant les statistiques par type d'appareil, le téléphone mobile arrive en tête, avec 70 %, suivi des ordinateurs avec 19 % et des tablettes avec 11%. Des données à considérer avec précaution car très certainement dues à l'intégration des applications mobiles de jeux.



L'impact de la campagne sur les connexions au site ETAP (Source : Google Analytics)



Sur les statistiques d'août 2017 à juillet 2018, on aperçoit clairement l'impact de la campagne de communication sur les connexions au site ETap, puisque les visites diminuent clairement en l'absence de campagne (avant le 15 septembre 2017, ou entre le 15 décembre et le 15 janvier lorsque la campagne s'est interrompue).

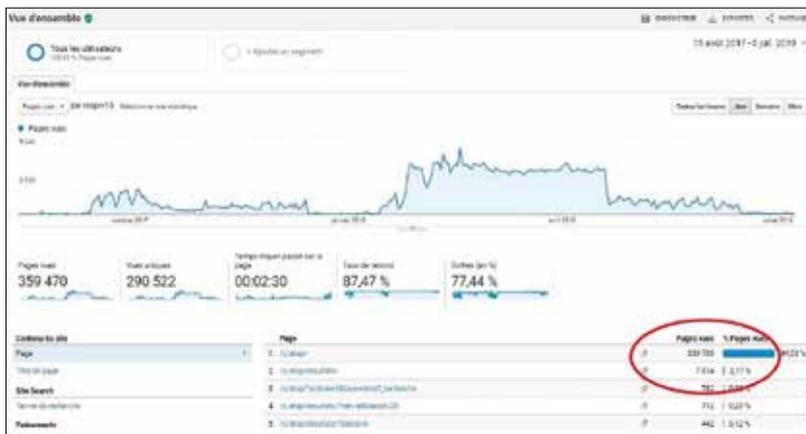
L'augmentation des connexions vers le site ETAP de janvier à avril 2018 s'explique par l'intégration des applications mobiles de jeux au plan média sur cette période, en plus des sites web sélectionnés. Intéressantes en termes de visibilité mais pas en termes qualitatifs, les applications ont été exclues à partir de la mi-avril, afin de se recentrer sur les sites web liés aux groupes d'annonces par centres d'intérêt et thèmes.

Les clics sont alors plus pertinents, mais aussi plus chers.

> Sacs à pharmacie :

Une campagne de **219 000 sacs à pharmacie dans 219 pharmacies en PACA à partir du 23 janvier 2018.**

Les villes ont été : Marseille, Aix-en-Provence, Arles, Allauch, Bouc-Bel-Air, Martigues, Istres, Aubagne, les Pennes Mirabeau, Vitrolles, Plan-de-Cuques, Toulon, La Seyne, Hyères, Fréjus, Avignon, Cannes, Nice, Grasse, le Cannet, Sisteron et Gap.



Sur les 339.708 connexions au site Etap et à sa page d'accueil, on constate que 7814 se sont traduites par une recherche des internautes de programme d'ETP en région (c/etap/resultats).

Les recherches sur ETAP ont progressé : plus de 2000 en plus d'une année à l'autre (de 5700 à 7800).

Le temps moyen passé sur la page est de 2'30''.

La campagne digitale présente de bons résultats en termes de visibilité, de pertinence, d'orientation vers le site ETAP, avec des indicateurs comme les recherches sur des programmes d'ETP ou le temps passé sur les pages, qui sont en hausse.

La campagne de communication de proximité marketing

Le plan de diffusion d'outils de communication de proximité mené avec Non Stop Média a démarré fin janvier 2018, et s'est déroulé jusqu'à la fin du mois de février et épuisement des stocks distribués.

Des objets publicitaires sacs à pharmacie et cartes postales de la campagne ont été diffusés dans toute la région.

> Cartes postales :

- Diffusion de **boxes personnalisées avec cartes postales dans 340 points en région**, à partir du 23 janvier 2018

La diffusion s'est effectuée auprès de dépôts de proximité : cabinets médicaux, pharmacies, professionnels de santé, laboratoires, maisons médicales... La diffusion s'est faite par envoi postal avec lettre d'accompagnement et dépôts courriers.

- Diffusion de 10000 cartes postales sur le réseau de présentoirs permanents Cart'com à Aix-en-Provence, Marseille et Aubagne à partir du 21 janvier 2018 (seules villes disponibles). Au final, **82 villes** ont été touchées par la campagne en région. Le taux de distribution a été de 100%.



> Perspectives

En 2019, l'ARS et le CRES prévoient une nouvelle campagne régionale sur l'éducation thérapeutique du patient pour le grand public et les professionnels de santé.

"Je suis un grand malade ! Et alors ?" est une campagne qui a été élaborée en Occitanie par la Setso (Société d'Education Thérapeutique Sud-Ouest) et l'ARS, et qui sera déclinée en région dès la mi-janvier 2019.

Sur un ton humoristique, la campagne décline une série de 4 portraits de patients espiègles, ayant du recul sur leur maladie, accompagnés de la signature *"Avec l'éducation thérapeutique j'améliore mon quotidien"*.

Elle prévoit de l'affichage sur les bus de la région, une campagne digitale, des affiches et des brochures l'évolution du site Etap vers le site www.mon-etp.fr qui recense les quelque 300 programmes d'ETP de la région.



Chiffres-clés

- > **79 structures** partenaires participant aux comités de pilotage
- > **Plus de 300 actions** organisées sur la région
- > **Plus de 380 structures** mobilisées depuis 2016

Financeurs

ARS PACA,
Santé publique France

Mois sans tabac s'inspire du dispositif anglais **Stoptober** mis en œuvre annuellement par Public Health England depuis 2012. Il s'agit d'un défi collectif qui consiste à inciter et accompagner, via des actions de communication et de prévention de proximité, tous les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac sur une durée de 28 jours. À l'issue de ces 28 jours, les chances d'arrêter de fumer de manière permanente sont 5 fois supérieures à ce qu'elles étaient au début de la tentative. De plus, le dispositif anglais a montré son impact favorable sur la proportion de fumeurs ayant fait une tentative d'arrêt (+ 50 % entre octobre 2012 et la moyenne des autres mois de l'année alors que le mois d'octobre était celui pour lequel la proportion de tentatives d'arrêt était la plus faible sur les 5 années antérieures).

En France, le Mois sans tabac est déployé depuis 2016.

Mois sans tabac comporte **deux temps successifs** :

- Le mois qui précède l'événement (octobre 2018) a été consacré à la sensibilisation des fumeurs. Les actions de communication mises en œuvre durant cette période ont permis de susciter l'intérêt des fumeurs, de préparer l'arrêt du tabac à venir et d'informer les professionnels de santé et les acteurs locaux en éducation et promotion de la santé du dispositif. Ces actions de communication ont été mises en œuvre par Santé publique France et les acteurs volontaires en région.
- Le mois de l'opération (novembre 2018) a vu la mise en place des actions de communication et des actions de proximité incitant à l'arrêt et soutenant la motivation des ex-fumeurs. Ces actions avaient pour objet de maintenir la mobilisation des ex-fumeurs et de leur entourer dans l'arrêt du tabac. Les actions de proximité ont été mises en œuvre par des acteurs locaux.

> Premiers éléments d'efficacité de Mois sans tabac 2016

Étude Santé publique France n=6341 fumeurs quotidiens au moment du lancement de Moi(s) sans tabac, 2016 - résultats présentés lors de la réunion nationale des ambassadeurs, le 14 juin 2018 :

- 15,9 % des répondants (14,9 %-17,1 %), soit 2 millions de personnes ont fait une tentative d'arrêt (TA) au dernier trimestre
- 18,4 % d'entre eux (15,5 %-21,3 %), soit 380 000 personnes, déclarent avoir fait une TA en lien avec Mois sans tabac



Parmi les fumeurs ayant fait une TA au dernier trimestre 2016 :

- 31 % ont été abstinents pendant au moins 30 jours (27 %-34 %)
- 18 % (15 %-21 %) se déclaraient non-fumeurs au moment de leur interrogation en 2017

Ces premiers éléments suggèrent que Mois sans tabac est un dispositif efficace pour déclencher les tentatives d'arrêt. La tentative d'arrêt en lien avec la campagne augmente le recours à une aide pour arrêter de fumer : ceci est un résultat encourageant car ces aides augmentent les chances de succès de la tentative d'arrêt.

En région, le CRES, après réponse à l'appel à projets de Santé publique France, a été nommé ambassadeur Mois sans tabac en région pour la troisième fois. Il a eu pour objectif de relayer et déployer la campagne en région.

Pour cela, le CRES a eu différentes missions :

- Établir, en partenariat avec les comités départementaux, un état des lieux des acteurs mobilisables dans la région
- Présenter le dispositif au travers des réunions du comité de pilotage en région, du site du CRES, des lettres d'information Mois sans tabac, de diverses présentations lors de réunions à l'intention des professionnels, et de l'organisation d'un point presse régional avec l'ARS et la ville d'Aix-en-Provence. Les CoDES ont participé activement à cette mission avec la mise en place de séances d'information/sensibilisation auprès des partenaires départementaux

- Animer les réseaux sociaux : Facebook, en partenariat avec une tabacologue, Talkspirit (communautés de pratiques des professionnels) et Twitter
- Accompagner les acteurs dans la mise en place de leurs actions
- Coordonner les actions dans la région
- Saisir l'ensemble des actions mises en place dans la base de données Oscars Moi(s) sans tabac
- Évaluer le déploiement Moi(s) sans tabac en région

En 2018, de **nouvelles actions** ont été mises en place :

- Formations à l'intention des professionnels dans les départements en partenariat avec les comités départementaux d'éducation pour la santé
 - Formation à l'entretien motivationnel
 - Formation à la prescription des traitements de substitution nicotiques
- Création d'un site Moi(s) sans tabac dédié aux professionnels www.cres-paca.org/r/154/
- Déploiement de deux fanzones : l'une à Toulon et l'autre à Aix-en-Provence, en partenariat avec les villes et les acteurs du territoire

> **Participants au comité de pilotage**

- Addiction O6
- Addiction Méditerranée
- Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur - ARS PACA
- Aix-Marseille Université Service Inter Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé Saint-Charles - AMU SIUMPPS St Charles
- Alliance contre le tabac
- Apport Santé
- ArcelorMittal
- Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille - AP-HM
- Association Amitié La Poste Orange
- Association de Parents d'Enfants et Adultes Handicapés de Marignane - APEAHM
- Association des diabétiques d'Aix-Pays de Provence
- Association Francophone des Pharmaciens Impliqués dans le Sevrage Tabagique - AFPISTA
- Association Insuffisants Respiratoires
- Association Le TIPI
- Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie de Bouches-du-Rhône - ANPAA 13
- Association pour le Soutien au Handicap Mental et psychique - SHM
- Association Régionale pour l'Intégration - ARI
- Assurance Maladie
- Azur Air
- Caisse de Prévoyance et de Retraite Société Nationale des Chemins de fer Français - CPRPSNCF
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône - CPAM 13
- Centre cardio-vasculaire de Valmante - CCV Valmante
- Centre Communal d'Action Sociale de Grasse - CCAS de Grasse
- Centre Communal d'Action Sociale de La Garde - CCAS La Garde

- Centre d'Epidémiologie et de Santé Publique des Armées - CESPA
- Centre d'Examen de Santé Assurance Maladie des Bouches du Rhône - CESAM 13
- Centre Hospitalier Buëch-Durance
- Centre hospitalier de Larnage
- Centre Hospitalier de Montperrin
- Centre pénitentiaire Marseille Les Baumettes - CPM Baumettes
- Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie Casanova Groupe SOS Solidarité
- Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie d'Antibes - CSAPA Antibes
- Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie de la Villa Floréal - CSAPA Villa Floréal
- Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie du centre hospitalier de Montperrin - CSAPA Aix CH Montperrin
- Cire Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse
- Clinique Saint Barnabé
- Club Nouvelles missions
- Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale - CNMSS
- Collectif Santé Jeunes du Pays Aubagnais
- Comité Départemental d'Education et de Promotion de la Santé - CoDEPS13
- Comité Départemental d'Education pour la Santé des Alpes-de-Haute-Provence - CoDES 04
- Comité Départemental d'Education pour la Santé des Alpes-Maritimes - CoDES 06
- Comité Départemental d'Education pour la Santé des Hautes-Alpes - CoDES 05
- Comité Départemental d'Education pour la Santé du Var - CoDES 83
- Comité Départemental d'Education pour la Santé du Vaucluse - CoDES 84
- Comité Régionale d'Education pour la Santé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - CRES PACA
- Conseil Inter-Régional Ordre des Infirmiers Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse - CIROI PACA Corse
- Conseil Régional Ordre des médecins de Provence-Alpes-Côte d'Azur - CROM PACA
- Consultations jeunes consommateurs
- Dispositif d'Information et de Coordination en Addictologie des Bouches-du-Rhône - DICAdd 13
- Entreprise CERTICALL
- Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie du Centre Hospitalier de La Ciotat - ELSA CH La Ciotat
- Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie du Centre Hospitalier de Martigues - ELSA CH Martigues
- Faculté de pharmacie - Aix-Marseille Université
- Groupe SOS Solidarités Appartements de Coordination Thérapeutique de Marseille et Aix en Provence - ACT 13
- JAM Consultation Jeunes Consommateurs



- Le Fil rouge, Addiction Méditerranée
- Ligue contre le cancer des Alpes-Maritimes
- Ligue contre le cancer du Vaucluse
- Mairie d'Aix-en-Provence
- Mairie de Valbonne Sophia Antipolis
- Maison de Santé Pluriprofessionnelle d'Allauch - MSP d'Allauch
- Ministère de l'intérieur
- Observatoire et Promotion de la Santé du Pays de Martigues
- Préfecture de Marseille
- Réseau Arlésien de Santé
- Réseau Régional de Cancérologie OncoPaca-Corse - RRC OncoPaca-Corse
- Réseau Santé Marseille Sud - RSMS
- Réseau Santé Ouest-Etang de Berre - RSOEB

- Santé Croisée Marseille Diabète
- Service Addictologie du Pr Lançon, AP-HM
- Service Communal d'Hygiène et de Santé d'Arles - SCHS Arles
- Service de Santé au Travail des Alpes de Haute-Provence - AISMT 04
- Service Inter Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé Centre
- Souffle 84
- Union Régionale des Professionnels de Santé Infirmière de Provence-Alpes-Côte d'Azur - URPS infirmières PACA
- Union Régionale des Professionnels de Santé Pharmaciens de Provence-Alpes-Côte d'Azur - URPS Pharmaciens PACA



Oscars Mois sans tabac

À la demande de Santé publique France, un module national de la base de données OSCARS a été développé pour recenser les actions mises en œuvre dans les 16 régions participant au Mois sans Tabac. Au 25 avril 2019, il recense **4 290 porteurs** et **10 348 actions**. Les données saisies dans Oscars Mois sans tabac servent à l'évaluation que mène annuellement Santé publique France sur la mobilisation des acteurs de terrain.

En 2018, un module cartographie nationale des actions a été créé.



Lien national : <http://www.oscarsante.org/moisanstabac/national>

A Dispositif de soutien à la mise en place des Maisons régionales de la santé initié par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Financier

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contexte

Pour renforcer sa politique volontariste dans le domaine de la santé initiée en 1998, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagée depuis février 2011 à soutenir des projets d'accès aux soins et à la prévention, dans le cadre des maisons régionales de la santé.

Ce dispositif, qui vise à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, a pour objectifs :

- de consolider et développer une offre de soins médicaux et paramédicaux de proximité de qualité
- de favoriser l'égalité sociale et territoriale d'accès à la santé pour tous
- d'assurer une coopération entre les professionnels de l'offre de soins ambulatoire, et entre ces professionnels et l'ensemble du système de santé, autour de l'hôpital public, afin d'assurer à la population un parcours de soins adapté
- de renforcer les dispositifs / actions de prévention et d'éducation pour la santé

C'est dans ce cadre que le CRES et l'Observatoire régional de la santé PACA ont été missionnés par la Région pour assurer une mission d'accompagnement méthodologique aux porteurs de projets : état des lieux de la prévention des territoires éligibles, appui technique à l'élaboration du projet de santé, appui technique à l'élaboration d'un programme d'éducation pour la santé et à l'intégration de programmes d'éducation thérapeutique du patient.

La mission comprend également une participation aux comités de suivi des projets.

La méthodologie de travail du CRES

> L'élaboration d'un état des lieux en prévention :

L'état des lieux des actions de prévention d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique est réalisé à partir de l'extraction et de l'analyse des données des bases de données OSCARS et OSCARS ETP. Ces données sont affinées grâce au ressenti et à l'expérience des acteurs de terrain (atelier santé ville, Conseil départemental, professionnels de santé).

Chaque état des lieux est réalisé au niveau du territoire d'implantation stricto-sensu ou bien sur un territoire élargi en fonction des caractéristiques de chaque projet.

La production de l'état des lieux s'effectue au regard de l'analyse de plusieurs indicateurs :

- Le nombre d'actions de prévention et d'éducation pour la santé
- Les principaux acteurs de prévention repérés sur le territoire
- Les principales thématiques de santé publique traitées par ces actions
- Les principaux publics cibles
- Les principaux financeurs
- Les réseaux de professionnels
- Les programmes autorisés d'éducation thérapeutique du patient
- Les professionnels formés à l'ETP

> Les accompagnements méthodologiques aux porteurs de projets

Les maisons de santé actuellement ouvertes et ayant été accompagnées par le CRES sont :

- Avignon rocade Sud
- Mas Blanc des Alpilles
- Digne-les Bains
- Port-Saint-Louis
- La Celle / Tourves (83)
- Carpentras
- Istres
- Nice-Moulins
- Sainte-Tulle
- Fontvieille (13)
- Miramas
- Sorgues
- Malpassé

Liste des MRS ayant été accompagnées par le CRES en 2018 :

- Beaumes-de-Venise
- Ceyreste-La Ciotat
- Malaucène
- Digne-les-Bains
- Les Beaumettes
- Bédoin
- La Trinité
- Ramatuelle
- Sénas
- Carros

> Les perspectives pour 2019

Les perspectives pour l'année 2019 se dessinent sous 3 formes :

- Continuer l'accompagnement sur l'ensemble des sites MRS (mobilisation, état des lieux, aide à la rédaction, développement d'action)
- Mettre en place un nouvel accompagnement sur plusieurs nouveaux sites : Cavillon, Gémenos, Malemort-du-Comtat et Saint-Saturnin-les-Apt
- Assurer de nouvelles formations ETP aux professionnels des MRS

Travail d'aide à la constitution de SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires)

Le décret du 25 mars 2012 officialise la création des SISA, annoncée par le ministre de la Santé Xavier Bertrand dès août 2011, et dans la Loi Fourcade du 10 Août 2011 (article 1 art L 4041.1 du Code de la santé publique).

C'est dans ce cadre que le CRES a réalisé un appel d'offre auprès de cabinets experts-comptables pour s'entourer d'une personne expérimentée dans ce domaine spécifique. Le cabinet Aragor a été sélectionné pour aider à la création de SISA. L'activité de création de SISA du cabinet expert-comptable s'articule autour des missions suivantes :

- Constitution et immatriculation d'une SISA
 - Élaboration des statuts
 - Nomination de la gérance
 - Publication dans un journal d'annonces légales
 - Élaboration de tous les documents annexes (imprimés)
 - Formalités d'immatriculation auprès du Greffe du Tribunal de Commerce
 - Formalités d'inscription au registre des bénéficiaires effectifs
- Participation à une réunion préparatoire
- Réponse aux questions via email et si de nombreux intervenants mise en place d'une interface web d'échanges
- Participation à une réunion préalable à la signature

En 2018, le travail de constitution de SISA a été initié avec les maisons de santé de Sénas et de Malpassé. La signature et la création des SISA devraient être effectives début 2019.



B En patientant

Financier

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Depuis 2017, le CRES porte un projet expérimental consistant à expérimenter l'utilisation d'un espace numérique de prévention et de promotion de la santé à l'intention des usagers des maisons régionales de santé (MRS). L'objectif du projet est de **développer la prévention au sein des structures d'exercice coordonné**.

Pour cela, un site internet a été créé ("**enpatientant.fr**"). Ce site est accessible dans les salles d'attente des maisons régionales de santé (MRS) avec la **mise à disposition de tablettes ou de bornes interactives tactiles**. Il est également possible d'y accéder directement sur son smartphone ou un ordinateur.

Les ressources proposées traitent du domaine de la prévention, classées dans 3 rubriques : "Je m'informe", proposant de l'information sous forme de vidéos, affiches, etc. ; "Je joue", proposant des jeux pédagogiques ; "Je me teste", proposant des quizz d'autodiagnostic (consommation de tabac, alcool...).

Les structures d'exercice coordonné qui ont été retenues pour l'expérimentation sont les MRS de **Digne-Les-Bains, Nice les Moulins et Tourves**.

En 2018, une évaluation menée par une interne de santé publique et un élève ingénieur a permis d'étudier l'atteinte des objectifs et de répondre à la question de transférabilité, reproductibilité et de déploiement de ce projet à d'autres salles d'attente. L'évaluation a eu également pour but d'identifier les obstacles et les leviers éventuels permettant de répondre à l'objectif du projet.

L'évaluation s'est déroulée du mois de mai 2018 au mois d'octobre 2018.

Les évaluateurs ont pu réaliser **48 questionnaires auprès des patients, 10 questionnaires auprès des professionnels de santé** et **11 questionnaires auprès du personnel d'accueil** dont les 2 coordonnateurs des MRS.

Pour tous les acteurs et usagers du dispositif – patients, professionnels de santé, personnels d'accueil, porteurs de projet – le projet "enpatientant.fr" est amené à être pertinent, mais il est nécessaire de réaliser des ajustements et des améliorations. En 2019, il s'agira de développer principalement la rubrique "Je me teste" qui est la rubrique la plus plébiscitée par les patients.

Durant l'année 2018, le site a été mis à jour régulièrement à l'occasion de nouvelles campagnes de santé publique ou lors de la mise en ligne ou l'édition de nouvelles ressources.



Financé(e)s

ARS PACA, DRJSCS,
Région Provence-Alpes-
Côte d'Azur

C Animation régionale, soutien, développement et suivi des dynamiques territoriales de santé

Pour sa 8^{ème} année consécutive, le CRES PACA assure la mission d'animation régionale des dynamiques territoriales de santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur, sous la gouvernance de la Direction régionale jeunesse et sport et cohésion sociale et de l'ARS PACA.

Pour 2018, les objectifs poursuivis étaient :

- Animer les dispositifs de coordination territoriale en santé présents sur les territoires et rendre compte de leur articulation
- Améliorer les pratiques et les connaissances des acteurs impliqués dans les dispositifs
- Assurer l'articulation entre les stratégies et actions entre le national et le niveau local

Organisation de 3 journées régionales de travail et d'échanges

- Journée de travail et d'échanges sur le thème **"Mobilité active, les actions qui marchent !"**, le 15 novembre 2018

Cette journée, organisée en réponse à l'intérêt croissant des élus et des acteurs pour lutter contre la sédentarité et favoriser l'activité physique en milieu urbain, s'est articulée autour de deux temps forts :

- La présentation d'un outil de communication à l'attention des élus issu d'un travail d'experts sur les données probantes
- La présentation d'actions mises en place dans des collectivités locales de la région

Elle a réuni une vingtaine de participants venant en très grande majorité des Bouches-du-Rhône : des coordinateurs d'ASV, une association sportive, des chefs de projet et chargés de mission sport et santé, des professionnels de l'alimentation (diététicienne, prise en charge de l'obésité), des institutionnels (ARS), des CoDES, un médecin, une infirmière.

- Journée de travail et d'échanges sur le thème **"Jeunes et santé mentale, de la prévention à la prise en charge : quelle organisation locale ?"**, le 23 avril 2019

Élargie à l'ensemble des partenaires impliqués sur ces questions (dispositifs jeunesse, d'insertion, consultations jeunes consommateurs, Éducation nationale, PJJ), associations de parents et de prévention etc.), cette journée a notamment eu pour objectif de mieux appréhender les questions autour de la santé mentale des jeunes et l'organisation des parcours au niveau local.

À travers des illustrations d'actions menées sur la région, elle s'est intéressée à l'enjeu du maillage partenarial pour articuler au mieux la prévention, le repérage précoce et la prise en charge, au rôle des dynamiques territoriales de santé dans l'élaboration des réponses sur les territoires - en particulier celui des CLSM -, ainsi qu'aux exigences spécifiques des publics jeunes.

Près de **60 participants** ont participé, majoritairement issus des Bouches-du-Rhône et du Var, (les départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes étant en revanche très faiblement représentés). L'évaluation a donné des résultats très positifs et une synthèse de la journée sera produite.

- Journée de travail et d'échanges **"Les CLS, de la stratégie à la mise en œuvre : éléments de bilan, procédures inspirantes et perspectives"**, le 5 mars 2019

L'essor des CLS est faible dans notre région. À partir de ce constat, d'un état des lieux régional réalisé par le CRES l'année passée pour identifier les freins, leviers et plus-values des CLS et d'une analyse inter-régions produite par la Fabrique Territoires Santé à laquelle cet état des lieux a contribué, une journée régionale a été organisée le 5 mars 2019. Construite autour de partages d'expériences menées en région et hors région (intervention du CoDES 83, de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes) et d'ateliers de travail, elle a permis aux acteurs régionaux concernés d'émettre des recommandations qui serviront à définir la stratégie politique et opérationnelle à mettre en place pour déployer les CLS.

Cette journée a réuni plus de **50 participants**, avec une sur-représentation du Var et une très faible représentation des Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence : de nombreux professionnels de l'ARS (siège régional et délégations départementales), les directions et chargés de projet des CoDES, une dizaine de coordinateurs ASV et CLS. Les élus, bien qu'ayant été invités, sont la cible manquée de cette journée. L'évaluation a donné des résultats très positifs et une synthèse de la journée sera produite.

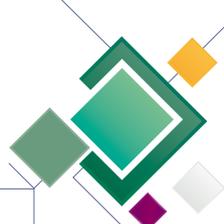
Pour chacun de ces événements, les documentalistes du CRES ont produit une bibliographie et tenu un stand de documentation.

Co-construction et co-animation de la journée d'étude de la Fabrique Territoires Santé

En tant que membre du Bureau de la Fabrique Territoires Santé, le CRES a collaboré à la construction de la journée d'études sur la territorialisation des politiques de santé qui a eu lieu le 6 avril 2018 à Paris.

Les réflexions ont porté autour de la redistribution des rôles et des prérogatives entre les représentants de l'État "garant des politiques de santé" et les partenaires locaux agrégés autour des collectivités, ainsi que sur la façon dont ces dynamiques territoriales favorisent l'émergence de gouvernances locales partagées en santé.

Cette journée a donné lieu à des actes.



Analyse de la cohérence et de l'articulation entre les différents dispositifs (ASV, CLS, CLSM)

Début 2019, une enquête "flash" a été menée auprès des référents et coordinateurs des ASV, CLS et CLSM de la région pour rendre lisible la complémentarité des dispositifs et le dynamisme des territoires. Les répondants (essentiellement des coordinateurs ASV) confirment l'articulation entre les différents dispositifs existants ou en projet. À noter l'association fréquente des ASV à la création de maisons pluridisciplinaires de santé.

Amélioration de l'accès à l'information et formation des acteurs impliqués dans les dynamiques territoriales de santé

Le CRES assure tout au long de l'année des échanges avec l'ensemble des partenaires associés à la démarche.

Pour améliorer l'accès à l'information, le CRES se fait le relais des différents appels à projets auprès des coordonnateurs et porte à connaissance les démarches territoriales de santé dans le cadre de rencontres organisées par nos partenaires.

Comme l'année passée, le CRES a contribué au dossier ressource "Précarité et santé environnement" réalisé par la Fabrique Territoires Santé par un appui

à la recherche documentaire et un appel à candidatures auprès des coordinateurs des dynamiques territoriales de santé de la région.

Par ailleurs, pour la troisième année consécutive et en collaboration avec la Fabrique Territoires Santé et l'IREPS Nouvelle-Aquitaine, le CRES a co-construit et co-animé le module "projets territoriaux de santé" dans le cadre des Universités francophones de santé publique de Besançon, qui se sont déroulées du 1^{er} au 6 juillet 2018.

Enfin, le CRES a co-organisé une formation de 3 jours (10, 11 et 12 septembre) sur le thème "**Agir contre la stigmatisation en santé mentale**" en lien avec le Psycom, organisme public d'information, de formation et de lutte contre la stigmatisation en santé mentale.

Précédée d'un recueil des attentes des participants, cette formation a eu pour objectif d'amener les participants à comprendre le processus de stigmatisation à travers les représentations sociales des troubles psychiques, l'enjeu de la place des usagers et de leur participation dans l'élaboration des réponses ou encore de transmettre des recommandations de bonnes pratiques issues des expériences internationales.

Cette formation a réuni une dizaine de participants dont plusieurs coordinateurs CLSM de la région.

A Un fonds documentaire en santé environnementale

Le CRES et le CYPRES ont été désignés en 2010 dans le cadre du Plan régional santé environnement pour concevoir et diffuser des ressources et des outils d'information en santé environnementale pour les professionnels de la santé, de l'éducation et de l'environnement de la région.

La refonte et le développement du Filin en 2017 a abouti à la création de nouvelles rubriques :

- le **Fil'Ou**, base d'outils pédagogiques disponibles au CRES et au CYPRES
- **Portraits d'acteurs et Portraits d'actions**

et à l'amélioration des rubriques existantes :

- le **Filin**, outil de veille quotidienne sur l'actualité dans le domaine de la santé environnementale accessible en ligne
- **Au Fil de l'eau**, agenda
- le **Fil-à-Fil** lettre d'information thématique trimestrielle conçue avec des partenaires
- **les Profils**, répertoire des acteurs de la région investis dans le domaine de la santé environnementale
- le **Filon**, accès à la littérature disponible en ligne et dans les centres des ressources du CRES et du CYPRES
- la **Bobine**, sélections bibliographiques thématiques

Et toujours un compte Twitter **@Lefilin**.

En 2018, le **Filin** est composé de 2325 articles dont 431 articles diffusés en 2018. Cela représente 15423 pages vues et 5420 visiteurs. Les acquisitions et le traitement de ces documents et outils en santé environnementale alimentent chaque mois le Filon (409 documents traités sur 345 références disponibles) et le **Fil'Ou** (89 références d'outils pédagogiques). Ces documents et outils pédagogiques sont consultés et prêtés (43 demandes et 31 prêts d'outils pédagogiques en santé environnement en 2018).

Ils permettent la tenue de stands et leurs références alimentent la production de sélections **bibliographiques et de dossiers documentaires** :

- Pour des formations organisées par le CRES en partenariat avec le GRAINE :
 - Urbanisme durable et santé (15 et 16 février 2018)
 - Alimentation durable et santé (29 et 30 mars 2018)
 - Jardins durables et la santé (30 mai et 1^{er} juin 2018)
 - Formation ESPE prévention des risques auditifs (6 et 9 novembre 2018)



- Pour un colloque du CRES : "Une alimentation saine dans le respect de l'environnement au sein des établissements de santé" (1^{er} février 2018)
- Pour les partenaires :
 - Rencontres territoriales de la santé, environnements de vie et santé, quelles stratégies territoriales (CNFPT), Nancy, 18 et 19 septembre 2018
 - Prévention et gestion des déchets, forum des outils pédagogiques (FNE et GRAINE), Gardanne, 22 novembre 2018
 - Perturbateurs endocriniens, nanoparticules... Environnement aujourd'hui... Quelle santé demain ? (CoDES 06), Nice, 22 novembre 2018
 - On en discute 2018, Santé et environnement : quels impacts sur notre santé ? Et quels "agirs" possibles ? (Ligue contre le cancer des Alpes-Maritimes), Nice, 30 novembre 2018
 - Journée "EEDD et phytos" de professionnalisation (GRAINE), Manosque, 11 décembre 2018
 - Participation au groupe "courtage de connaissances" (21 juin 2018) puis au groupe "dossier de connaissances" (27 septembre 2018 et 13 novembre 2018) ; élaboration d'un dossier de connaissances sur la prévention des risques auditifs et extra-auditifs des jeunes en milieu scolaire.





Son partenaire le CYPRES valorise le Filin :

- Présentation de l'étude Scenarri, AtmoSud (10 avril 2018)
- Les COV avec Bureau Veritas et AtmoSud (22 mai 2018)
- AIR24 avec AtmoSud (18 septembre 2018)

Deux numéros de **La Bobine** sont parus en juin et en décembre 2018 (250 exemplaires imprimés et diffusés), sur les thèmes "Habitat et santé" (juin 2018) et "perturbateurs endocriniens" (décembre 2018).

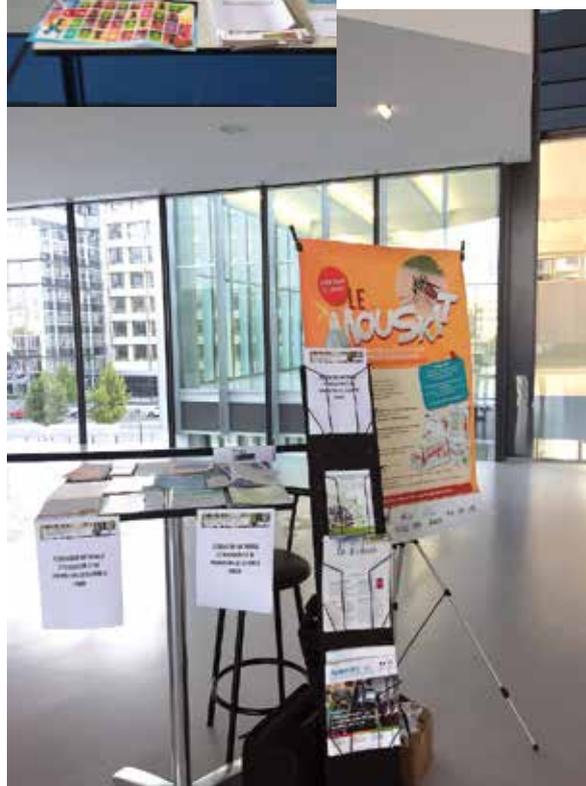
Les **Profils du Filin** ont été mis à jour en septembre 2018 (114 acteurs référencés). Leurs coordonnées sont désormais géolocalisées. **17 portraits d'actions** et **19 portraits d'acteurs** sont en ligne en 2018.

3 numéros du Fil-à-Fil ont été traités en partenariat avec Les Compagnons Bâtisseurs Provence, ADIL 13, ARS, EnvirobatBdm, APPA PACA, Ville de Marseille, AtmoSud, DREAL PACA, Aix-Marseille Provence Métropole, MOBIL'IDEES et FNE 84 au sein de comités de rédaction :

- Mobilités actives et santé, décembre 2018
- Habitat et santé, 2^{ème} partie, qualité de l'air intérieur, septembre 2018
- Habitat et santé, 1^{ère} partie, habitat indigne et précarité énergétique, juin 2018

Cette action permet depuis 2010 de consolider le partenariat entre le CRES et le CYPRES mais également de nouer et renforcer d'autres partenariats (GRAINE). Elle favorise les échanges avec les acteurs du PRSE grâce à la transversalité de la fonction documentaire : les échanges et partenariats avec l'ensemble des acteurs PRSE sont facilités avec la mise à jour du répertoire et les comités de rédaction du Fil-à-Fil, la documentation du CRES participe aux actions de formation financées dans le cadre du PRSE et à l'action "Écoute tes oreilles!", aux colloques portés par le CRES et le Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé.

Elle est sollicitée dans des projets tels que PLEASE, MUSE ou bien le guide d'accompagnement des collectivités en santé environnementale de l'ORS. Le CRES a été convié à se joindre au comité d'orientation stratégique en 2017 et à soutenir l'évaluation du PRSE, il a été invité à présenter ses outils lors du forum PRSE le 6 décembre 2017. Des projets tels que les réunions en ligne financées par l'INCa ont renforcé le lien avec des projets périnatalité et santé environnement (participation du CRES au CEU santé environnementale et périnatalité en 2018).



B Formations à l'éducation pour la santé environnementale

Financier

ARS PACA

Chiffres-clés

- > **3 modules** de formation programmés en 2018-2019
- > **60 participants** au total
- > **4 à 8 intervenants** par module de formation

Dans le cadre du Plan régional santé environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CRES et le GRAINE mettent en place conjointement, et pour la sixième année consécutive, trois formations annuelles en santé environnementale et à l'éducation pour la santé environnementale sur les thèmes :

- **Alimentation durable et santé**, les 7 et 8 mars 2019 à Marseille
- **Qualité de l'air et santé**, les 25 et 26 avril 2019 à Marseille
- **Jardins durables et santé**, les 13 et 14 juin 2019 à La Ciotat

Les objectifs sont une meilleure formation des professionnels de la santé publique, de l'éducation, du social et de l'environnement et une meilleure éducation de la population par ces professionnels relais.

Mise en œuvre des formations

Chaque rencontre se déroule sur 2 jours avec un temps de formation réalisé par des intervenants experts et un temps d'échanges sur les outils pédagogiques et les pratiques professionnelles, avec la participation du personnel du CRES et du GRAINE.

Pour chaque formation, les participants reçoivent une sélection bibliographique réalisée par la documentaliste du CRES spécialisée en santé environnementale. Cette dernière présente également, en cours de chaque formation, les ressources disponibles en matière d'éducation à la santé environnementale (BIP BOP, Le Filin, Oscars) et met en place un stand de ressources sur toute la durée des formations.

Satisfaction des participants (formation Alimentation durable et santé)

La formation a répondu totalement aux attentes des participants pour 63% d'entre eux, et en partie pour 37% d'entre eux. Ils apprécient avant tout le format de la formation, les conditions matérielles, l'ambiance. Ils soulignent la diversité des intervenants, la richesse des informations, des échanges ainsi que les ressources documentaires proposées.





C Des webinaires en santé environnementale



- > **2 réunions** en ligne sur le saturnisme infantile :
19 novembre 2018 et le 29 janvier 2019
- > **1 heure** de direct
- > **1 intervenant** expert

Une série de 3 webinaires est proposée par le CRES dans le cadre du Plan régional santé environnement sur la période 2018/2019.

- **Le saturnisme infantile**, du dépistage à la prévention (réalisé le 19 novembre 2018 et le 29 janvier 2019)
- **Moustiques et arboviroses** (prévu en 2019)
- **Perturbateurs endocriniens** (prévu en 2019)

> Bilan du webinaire sur le saturnisme infantile

Dans notre région en 2016, 210 cas de saturnisme infantile ont été déclarés.

L'OMS classe le plomb parmi les 10 produits chimiques gravement préoccupants pour la santé publique qui appellent une action des États membres pour protéger la santé des travailleurs, des enfants et des femmes en âge de procréer.

C'est une pathologie sous-diagnostiquée car la clinique est atypique dans 90 % des cas, une forme de méconnaissance et des idées reçues sur le saturnisme sont un frein au dépistage. En effet beaucoup de professionnels de santé pensent que c'est une maladie devenue rare en France et que seuls les enfants mettant des peintures dégradées à la bouche sont susceptibles de s'intoxiquer au plomb. Une sensibilisation des professionnels de santé et du social semble alors nécessaire.

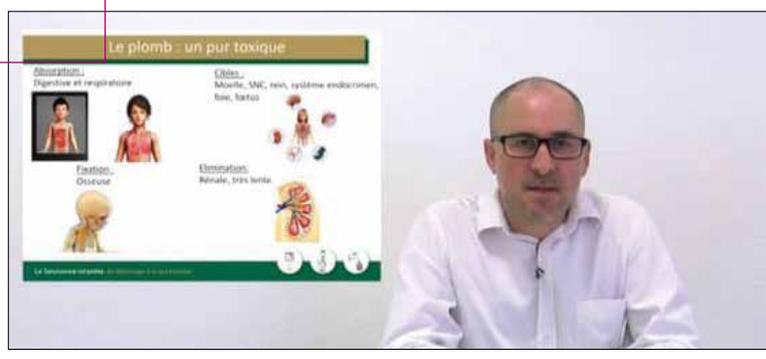
> Mise en place des 2 sessions : le 19 novembre 2018 et le 29 janvier 2019.

Le webinaire est un néologisme associant les mots Web et séminaire, créé pour désigner toutes les formes de réunions interactives de type séminaire faites via Internet dans un but de travail collaboratif ou d'enseignement à distance.

L'heure de direct commence par 5 minutes de présentation par la journaliste de l'intervenant et des objectifs du webinaire. Le powerpoint commenté est alors diffusé auprès des participants pendant 30 minutes environ. La dernière demi-heure, les participants posent des questions à l'intervenant par écrit en direct.

> Évaluation

53 participants sur les 2 sessions, 39 téléchargements du diaporama et 13 téléchargements de la sélection bibliographique ont été enregistrés.



> Profil des participants

Chargé de mission collectivités (ARS/DDT/municipalité), employé de service communal d'hygiène et de santé, sage-femme, infirmière puéricultrice, infirmière, rédactrice, épidémiologiste, technicien sanitaire, médecins, ingénieur sanitaire, inspecteur en santé environnementale, cadre.

> Idées retenues grâce au webinaire :

- Importance des interventions au domicile
- Intoxication au plomb par la consommation du tabac des parents
- Importance du dépistage
- Vigilance même sans signes cliniques
- Utilisation de photos pour cibler le logement
- Éléments-clés du dépistage du saturnisme à utiliser notamment lors de visites à domicile, à partager avec tout intervenant au domicile des familles
- Réponses pratiques à donner aux familles

En termes d'évolutions des pratiques professionnelles, 77 % des participants déclarent qu'ils vont changer leurs pratiques professionnelles suite à leur participation au webinaire. 97 % des participants vont conseiller la vidéo à leur réseau professionnel.

Concernant la satisfaction des participants :

- sur le contenu : 100 % de très satisfaits à satisfaits
- sur le support vidéo : 91,5 % de très satisfaits à satisfaits et 8,5 % d'insatisfaits
- sur le tchat en direct : 86,5 % de très satisfaits à satisfaits et 13,5 % d'insatisfaits.

D Une campagne régionale de prévention des risques auditifs et extra-auditifs "Écoute tes oreilles !"

Financier
ARS PACA

Chiffres-clés

- > **1 journée** régionale de lancement
- > **17 chargés de projets/éducateurs** mobilisés sur la région
- > **33 collèges et 145 classes** sensibilisés, soit environ **3 625** élèves sur l'année scolaire 2018-2019

En partenariat avec les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, le CRES et le GRAINE déploient pour la troisième année la campagne régionale "Écoute tes oreilles !". Cette campagne s'appuie sur les partenaires opérationnels que sont les comités départementaux d'éducation pour la santé et les structures d'éducation à l'environnement et au développement durable. Le principal prestataire sur la partie formation est le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIdB).



La campagne régionale "Écoute tes oreilles!"

L'objectif principal de la campagne régionale consiste à prévenir les risques auditifs et extra-auditifs auprès des préadolescents.

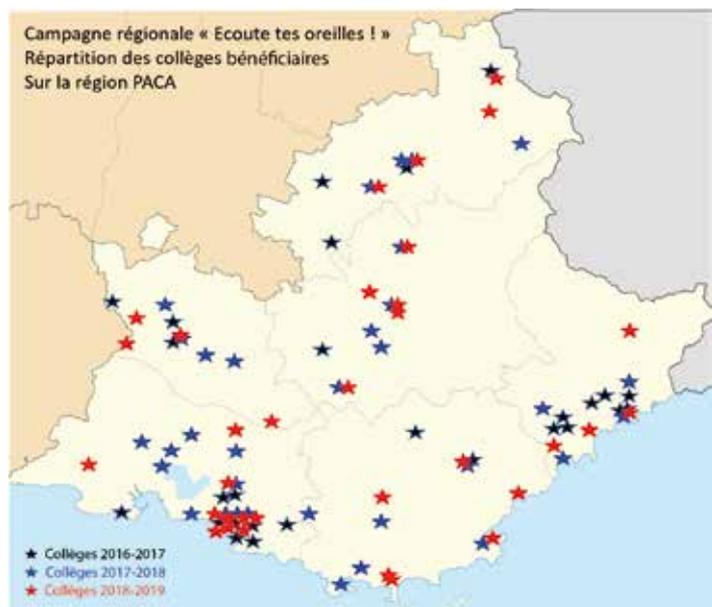
Les objectifs opérationnels du projet sont :

- Optimiser le module de prévention et ses modalités de mise en œuvre dans les collèges avec les partenaires opérationnels en fonction des résultats de l'évaluation annuelle
- Former les enseignant(e)s et les infirmier(e)s scolaires des collèges candidats à cette action de prévention dans le cadre de leur plan académique de formation (PAF) en lien avec les Rectorats d'Aix-Marseille et de Nice
- Former les futurs enseignants dans le cadre de leur formation initiale en lien avec l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de Marseille
- Mettre en œuvre le module d'éducation à la santé environnementale auprès de groupes de préadolescents de la région dans des collèges volontaires par les partenaires opérationnels.

Les activités réalisées

> Sélection des collèges et répartition des interventions entre les partenaires opérationnels

Un appel à candidatures a été lancé par les deux rectorats, à la rentrée de l'année scolaire 2017-2018. Les collèges ont eu la possibilité de candidater pour bénéficier de la campagne régionale sous certaines conditions : identification d'un binôme enseignant(e)/infirmier(e) scolaire dans le collège, participation du binôme à une



formation de 2 jours dispensée par le CIdB, accueil du partenaire opérationnel dans le collège lors d'une réunion de préparation aux futures interventions, réalisation par le partenaire opérationnel des interventions dans plusieurs classes de 6^{ème}, participation à une réunion de bilan avec le partenaire opérationnel, pérennisation envisagée de l'action sur le bruit au sein du collège l'année suivante.

> Coordination et encadrement de la journée régionale de lancement et des formations *Journée régionale de lancement*

Le CRES et le GRAINE ont coordonné une journée régionale (le 8 novembre 2018) qui a permis de finaliser le déroulement de l'action avec les partenaires opérationnels (mise au point des outils pédagogiques, des techniques d'animation utilisées, organisation des réunions de préparation et de bilan, amélioration des outils d'évaluation et de leurs modalités de passation).

Les formations

Aux côtés du CIdB, le CRES et le GRAINE ont assuré le bon déroulement des 4 formations qui ont eu lieu à Marseille, Aix-en-Provence et Fréjus. Ils ont proposé aux participants des compléments documentaires et des outils pédagogiques à exploiter auprès des collégiens.



ESPE : 6 et 9 novembre 2018



Rectorat de Nice : 15 et 16 novembre à Fréjus



Rectorat d'Aix-Marseille :
3 et 4 décembre 2018 à Aix-en-Provence



Rectorat d'Aix-Marseille :
6 et 7 décembre à Marseille

> Mise à disposition de l'exposition "Des sons et des bruits"

Le partenariat avec la métropole d'Aix-Marseille Provence permet la mise à disposition de l'exposition du CIdB "Des sons et des bruits" adaptée au territoire Marseille-Provence. Les collèges présents sur ce territoire se voient offrir l'exposition. Les autres collèges de la région peuvent l'emprunter au centre de ressources du CRES.

> Mise en œuvre des modules dans les départements sur 2018-2019

Le module de sensibilisation comporte deux interventions de 2 heures par classe de 6^{ème}.

L'objectif général est de permettre aux collégiens de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'être citoyens de leurs environnements sonores et acteurs de leur santé auditive et extra-auditive.

Le module d'animation est réalisé en deux temps :

- Une première intervention vise à familiariser les élèves à la physique du son, à leur présenter la physiologie et le fonctionnement de l'oreille et à caractériser leurs pratiques d'écoute de musique amplifiée
- Une seconde intervention vise à sensibiliser les élèves aux risques auditifs et extra-auditifs, à les informer des comportements à adopter et des outils à utiliser pour les réduire, et à leur faire prendre conscience de leur contribution à leur propre envi-



Affiche et présentoir d'exposition

ronnement sonore. Les interventions s'organisent autour d'activités ludo-éducatives, d'écoutes de sons, de vidéos courtes, de manipulations d'outils (sonomètres, bouchons d'oreilles etc.), de temps d'échanges...



Évaluation

Différents outils d'évaluation ont été mis en place pour évaluer le processus et les résultats de cette action. Les savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis par les élèves dans le cadre de cette campagne seront appréciés par un questionnaire d'évaluation "avant/après" et à l'issue des modules d'animation. Les binômes enseignant(e) / infirmier(e) scolaire compléteront également un questionnaire de satisfaction. Les partenaires opérationnels seront questionnés sur le processus de la campagne.

Pour la campagne 2017-2018, la formation proposée aux binômes répond à 100 % de leurs attentes et 90 % d'entre eux se sentent prêts à mettre en place une action de prévention. Ils soulignent une formation de grande qualité et beaucoup de supports pédagogiques à réinvestir.

Plus de 90 % des élèves sont satisfaits ou très satisfaits par le module de prévention et notamment par

les activités proposées qui alternent expériences, manipulation du sonomètre, exercices pratiques, vidéos et apports de connaissances. 80% des élèves sont satisfaits ou très satisfaits par les échanges avec l'intervenant.

Les élèves retiennent surtout le message de prévention "moins fort" (56 %), puis "moins longtemps" (12 %).

97 % des binômes sont satisfaits ou très satisfaits du déroulement global de la campagne et sont déjà 82 % à savoir quel type d'action de prévention ils renouvelleront en autonomie l'année suivante (renouvellement des séances, réalisation d'un court-métrage, mise en place de l'exposition, création d'affiches de prévention etc.)

Le bilan régional de la campagne 2018-2019 est prévu le 4 juillet 2019 avec les partenaires opérationnels et en septembre 2019 avec l'ARS et les Rectorats..



E Un kit pédagogique régional de lutte contre le moustique tigre

Chiffres-clés

- > **12 structures** partenaires
- > **Un kit** qui comprend **5 supports** et **20 fiches** d'activités ou de connaissances
- > **3150 connexions** en 2018

Le kit pédagogique régional de lutte contre l'*Aedes albopictus* ou moustique tigre a été mis en ligne début 2018.

Réalisé par le CRES et ses partenaires - ARS PACA et Occitanie, centre hospitalier du Pays d'Aix, villes d'Aix-en-Provence et de Marseille, régions académiques Occitanie et PACA, Conseil départemental du Var, CNEV, Graine Languedoc-Roussillon et EID Méditerranée – il a pour objectifs d'améliorer les connaissances des 9-15 ans sur les moustiques et de promouvoir de nouveaux comportements individuels et collectifs.

"Le Mouskit" s'adresse aux enseignants (écoles et collèges des cycles 3 et 4) et animateurs à qui il propose des outils clés en mains pour mettre en place des interventions, dans le cadre des programmes scolaires ou des temps d'activités périscolaires.

Son contenu est entièrement disponible en téléchargement : <http://www.cres-paca.org/a/533/> ainsi que sur les sites des partenaires.

Il comprend :

- un **livret d'accompagnement**, avec **11 fiches d'activités pédagogiques** (comment reconnaître un gîte larvaire, créer un piège à insectes, le "jeu du chasseur de moustiques" et son diplôme, des quiz), **9 fiches connaissances** pour aller plus loin, mais aussi des questionnaires d'évaluation...
- un **diaporama**, support d'intervention pour le **cycle 3 (CM2)**
- un **diaporama**, support d'intervention pour le **cycle 4 (3^{ème})**
- une **brochure** à remettre aux enfants à l'issue de l'intervention
- un **questionnaire** d'évaluation de l'outil

L'outil a fait l'objet en janvier 2018 d'un plan de communication, afin de le faire connaître aux enseignants, acteurs de la lutte antivectorielle, villes, collectivités, associations gestionnaires des temps d'activités périscolaires, CLSH, réseau des partenaires...

Il a été présenté à l'occasion d'événements sur le thème de la santé environnement : forum PRSE à la Région, rencontres territoriales de la santé environnement de vie et santé du CNFPT à Nancy, rencontres nationales santé environnement à Bordeaux...

Suite à la journée régionale de lancement le 17 mai 2018 à Marseille, les CoDES de la région ont mis en place dans leur département des ateliers de présentation de l'outil : à Manosque, Gap, Marseille,



Salon-de-Provence, Toulon, Le Muy, Avignon... La page sur laquelle le Mouskit est téléchargeable a enregistré **3150 connexions en 2018**. En 2019, le contenu du kit doit faire l'objet d'une mise à jour et être élargi à la thématique du culex pipiens.

L'environnement et sa qualité constituent l'un des déterminants de notre santé, ce que l'Organisation mondiale de la santé illustre par la formule "Environnement d'aujourd'hui, santé de demain". Suite à l'évaluation du Plan régional santé environnement 2 piloté par la Région Sud, l'ARS et la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, une des marges de progrès identifiées était la poursuite de la mobilisation des collectivités territoriales.

Un des enjeux du PRSE 3 est donc de mobiliser les collectivités sur les questions de santé environnementale.

Pour ce faire, des outils sont à disposition des collectivités territoriales afin qu'elles puissent se saisir de ces problématiques.

L'Observatoire régional de santé (ORS PACA) a réalisé, à la demande des trois pilotes du PRSE, un guide méthodologique, visant à sensibiliser les collectivités territoriales aux principaux enjeux en santé environnementale. L'accent a été mis sur la réalisation d'un état des lieux.

Dans la continuité de cette action, le CRES a été sollicité pour la **conception d'un guide d'accompagnement portant sur la mise en œuvre d'actions en santé environnementale**.

> Objectifs :

- Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre d'une démarche de projet en santé environnementale
- Créer un outil dynamique et attractif à destination des élus
- Promouvoir une méthodologie de projet adaptée à la santé environnementale

Il s'agit de rédiger un guide d'accompagnement méthodologique simplifié, de valoriser les collectivités impliquées dans une démarche de santé environnementale et d'utiliser plusieurs supports de communication : fiches actions + capsules vidéo (interview et reportage).

Le comité de pilotage est composé de la Région, de l'ARS, de l'ORS et du CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Plusieurs réunions ont permis de valider les objectifs, le format du guide (numérique et évolutif) ainsi que son architecture (méthodologie, ressources existantes, fiches-actions en fonction des thèmes sélectionnés dans le guide élaboré par l'ORS).

Le site Internet constitutif du guide méthodologique sera mis en ligne en 2019.



Financiers
 ARS PACA
 Conseil régional

G "Ta santé, ta planète : choisis ton assiette !"

Chiffres-clés

- > **2 structures** régionales engagées dans l'animation et la coordination du projet : CRES et GRAINE
- > **11 acteurs** opérationnels mobilisés : 5 structures d'éducation pour la santé (5 CoDES) et 6 structures d'éducation à l'environnement et au développement durable (CME, CPIE 84, CPIE 04, FNE 13, ADEE, GSA 05, Méditerranée 2000)
- > **Un programme** d'éducation à la santé environnementale réalisé dans 24 classes sur les 6 départements de la région

En 2014, sous la coordination et l'animation du CRES et du GRAINE, les structures d'éducation pour la santé (EPS), les 6 CoDES de la région et les structures d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) élaborent la trame d'un programme d'intervention "**Promouvoir l'équilibre alimentaire dans le respect de l'environnement**", en direction d'un public jeune.

En 2015/2016, le CRES et le GRAINE s'associent à nouveau pour poursuivre ce travail de co-construction et d'expérimentation auprès de groupes de jeunes.

Depuis 2016, un module de 5 séances de 2 heures par classe est co-construit et co-animé par les structures d'EEDD et d'EPS, dans les lycées généraux, professionnels et hôteliers, sur les 6 départements de la région.

En 2018, le CRES et le GRAINE, avec le soutien financier de l'ARS et du Conseil régional, et en partenariat avec les deux Académies d'Aix-Marseille et de Nice, ont reconduit ce programme qui a pour objectif principal de rendre les jeunes "consomm-acteurs", c'est-à-dire capables de faire des choix alimentaires responsables, favorables à leur santé et à l'environnement, et de développer leur esprit critique.

Les **principales thématiques** abordées lors de ce module sont : les déterminants de l'alimentation, l'équilibre nutritionnel, consommation alimentaire et environnement, compréhension et développement de l'esprit critique en santé environnementale.

En plus de son rôle de coordonnateur, le CRES a en charge l'évaluation de ce projet qui porte sur le processus général des interventions dans les écoles, la satisfaction des jeunes, la satisfaction des lycées bénéficiaires du module et l'évolution des connaissances des élèves.

Deux rencontres régionales co-animées par le CRES et le GRAINE sont organisées chaque année. Durant la première rencontre qui a eu lieu en novembre 2018, Nicole Darmon, directrice de recherche à l'INRA, a fait une intervention sur l'alimentation durable.

La deuxième rencontre régionale est prévue pour la fin du premier semestre 2019.





En 2017, le CRES PACA a été sollicité pour participer à un projet de recherche dénommé TC-REG (Transfert de Connaissances en REGion), porté par Linda Cambon, Professeure titulaire de la Chaire "Recherche en prévention des cancers" au sein de l'Institut National du Cancer. C'est l'École des Hautes Études en Santé Publique, associée à la Fédération Nationale d'Éducation et de promotion de la Santé, qui coordonne le projet.

Ce projet de recherche, d'une durée prévisionnelle de 2 ans, émet l'hypothèse suivante : l'appropriation de connaissances issues de la science est favorisée par la mise en place d'un dispositif d'accompagnement adapté à chaque contexte, comparativement à une simple diffusion des connaissances.

4 régions de France - Bretagne, Martinique, Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur - mettent donc en œuvre, entre septembre 2017 et septembre 2018, des actions destinées à favoriser le transfert de connaissances issues de la littérature scientifique auprès d'acteurs de terrain porteurs d'actions de prévention et de promotion de la santé. Chaque région associe un IREPS et l'ARS régionale.

En 2018, le CRES a poursuivi ses actions démarrées en 2017 grâce au travail effectué sur 4 synthèses d'interventions probantes fournies par l'équipe de recherche :

- Un travail pluriprofessionnel autour de la thématique **des compétences psychosociales** : 4 journées ont été organisées en 2018
- Un travail de vulgarisation à partir des données concernant la **nutrition** : 3 rencontres de travail et 1 journée pluriprofessionnelle ont été organisées en 2018
- La création de supports destinés aux professionnels de l'éducation pour la santé à partir des synthèses sur le **tabac chez les jeunes** et sur la **vie affective et sexuelle et la contraception chez les jeunes** : 2 journées de travail ont été organisées en 2018

En fin d'année 2018, la phase de mise en œuvre des actions de transfert de connaissances est prolongée de 6 mois, jusqu'en février 2019. Le CRES et ses partenaires sont alors en phase test des outils créés par les différents groupes.

Une publication est prévue en 2019.



Santé au travail

A Bilan à mi-parcours du Plan Régional de Santé au Travail 2016-2020

Financier

DIRECCTE

Chiffres-clés

- > **58 actions** de santé au travail référencées dans OSCARS Travail
- > **5 recommandations** formulées pour la poursuite du travail sur le PRST 3

Initié en 2011, le partenariat entre la DIRECCTE et le CRES PACA a été réitéré en 2018 avec la signature d'une convention entre les deux structures.

En complément de l'actualisation des actions en santé au travail recensées dans OSCARS Travail, une des missions principales du CRES a consisté, en 2018, en l'évaluation à mi-parcours du Plan Régional Santé au Travail (PRST) 2016-2020. Cette évaluation montre des résultats globalement très satisfaisants.

Cinq recommandations ont été formulées pour orienter la poursuite du travail. Elles portent sur l'amélioration des modalités et pratiques d'évaluation et une meilleure valorisation des actions menées au niveau local et par l'ensemble des partenaires du champs de la santé au travail.



B Journées de sensibilisation à la méthodologie de projets des services de santé au travail interprofessionnel (SSTI)

Financier

DIRECCTE

Chiffres-clés

- > **4 journées** organisées
- > **32 participants**
- > **En 2 ans, 75%** des services de santé au travail interentreprise de la région ont bénéficié d'une journée de sensibilisation

Dans la continuité des journées réalisées en 2017, **3 nouvelles journées de sensibilisation** à la méthodologie de projet et **1 journée d'approfondissement** ont été organisées pour les acteurs des services de santé au travail interprofessionnels (STI). 32 professionnels provenant de 7 STI différents ont participé. Médecin du travail, infirmier du travail, ingénieur de prévention, conseiller de prévention... toutes les professions étaient représentées, garantissant la pluridisciplinarité des échanges.

Les participants ont tous relevé l'intérêt de la formation dans leurs pratiques professionnelles. Le groupe "santé travail", créé, alimenté et animé par le CRES dans le cadre de ses communautés de pratiques sur la plateforme Talkspirit, a permis la poursuite des échanges.

En 2019, pour répondre aux besoins complémentaires exprimés à l'issue des formations, de nouvelles journées seront organisées sur un nouveau format d'échanges de pratiques thématiques.

C Dispositif régional Santé travail / Promotion de la santé

Financiers

ARS, DIRECCTE

Chiffres-clés

- > **3 journées**
- > **236 questions** auprès des salariés complétées

Entre 2014 et 2016, dans le cadre du Pôle régional de compétences, le CRES a organisé un cycle de travail entre acteurs de la santé au travail et acteurs de la promotion de la santé. À l'issue des six journées, un réel travail d'acculturation et d'échanges s'est opéré au sein du groupe entre ses différents membres que sont la Direccte, la CARSAT Sud-Est, l'ARS PACA, le réseau Pré-sanse, l'Observatoire régional de la santé, Aix-Marseille Université, l'AP-HM, l'UMIH, Pôle emploi, le réseau des CoDES.

À partir de 2017, le groupe s'est positionné sur le développement d'un **projet de prévention des maladies cardiovasculaires auprès des salariés de la restauration**. Après un travail de montée en compétences et d'analyse de la situation, le groupe a concentré ses efforts en 2018 sur le recueil des préoccupations rela-



tives à leur santé des salariés et des employeurs de la restauration. Ainsi, deux questionnaires miroirs ont été conçus et diffusés sous des modalités diverses : en auto-administration et semi-administré, par le biais d'un enquêteur, des STI et d'un lien internet. Au final, ce sont près de 400 questionnaires qui ont été complétés. Enfin, en parallèle, une journée entière a été consacrée à la réflexion autour de la définition des objectifs du projet. L'analyse des résultats du questionnaire programmée en 2019 permettra d'affiner les orientations de ce projet.

A Protection Judiciaire de la Jeunesse

Financier

PJJ Sud-Est

En 2018, dans la suite de l'année précédente, une convention régionale a été signée entre la Direction Inter-régionale Sud-Est de la PJJ et le CRES, dont l'objectif est de **décliner en région le projet "PJJ promotrice de santé"**, destiné à prendre en compte la santé des mineurs faisant l'objet d'une mesure judiciaire.

L'objectif principal est d'améliorer la santé globale des jeunes pris en charge par la PJJ, la santé étant posée comme un facteur de réussite de la prise en charge éducative, en agissant sur l'ensemble des déterminants de santé accessibles pendant la prise en charge, dans une approche de promotion de la santé.

L'accompagnement de ce projet PJJ promotrice de santé s'effectue entre autres grâce à la constitution d'un binôme composé d'une conseillère technique PJJ et d'une chargée de projet du CRES.

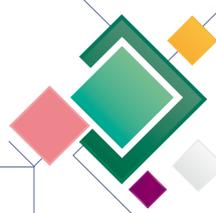
Trois grandes missions sont dévolues au binôme :

- Participation et animation des comités techniques et comités de pilotage du projet. Les premiers regroupent les 6 conseillères techniques santé présentes dans chaque délégation territoriale de la région et en Corse et visent à les étayer sur l'animation territoriale de la thématique santé. Les seconds regroupent les partenaires institutionnels et financiers des actions de santé au sein de la PJJ et visent à présenter des actions mises en œuvre ainsi que des thématiques de santé propres au public et faisant l'objet d'une réflexion particulière, d'une volonté de développement de partenariat ou d'une action expérimentale.
- Animation des thématiques santé et étayage des territoires, à l'occasion d'un séminaire de deux jours destiné aux conseillères techniques santé, réalisé en octobre 2018. L'ordre du jour portait sur les thématiques de la vie affective et sexuelle, de la santé en lien avec l'insertion et de l'alimentation en lien avec le développement durable.



- L'accompagnement prévoit également la participation à des regroupements nationaux. Le CRES a été présent à 2 regroupements nationaux : les 22 et 23 janvier ainsi que les 11 et 12 juin 2018.

Enfin, le CRES a participé aux journées nationales PJJ promotrice de santé les 29 et 30 mars, dont la thématique portait sur la promotion de la santé mentale. La chargée de projets du CRES a animé deux ateliers présentant l'utilisation de l'équithérapie comme outil de médiation pouvant être proposé dans un contexte de soins.



B Alcool



Créée en 2013 à Marseille, l'association Santé! a élaboré un dispositif d'appui innovant et spécialisé, composé d'une équipe formée à la réduction des risques et des dommages liés à l'alcool. Les actions proposées par l'association sont :

- à destination des personnes consommatrices d'alcool en situation de rupture, d'échec ou de retard de soins, afin de les réinscrire dans un parcours de santé en proposant un accompagnement intensif et de long terme
- à destination des professionnels de tout secteur, afin d'orienter les pratiques sur les questions de l'usage d'alcool et ainsi de permettre une meilleure prise en charge des personnes concernées

Pour mettre en œuvre ces actions, l'association a développé une démarche innovante, visant à créer une alliance entre l'intervenant associatif et la personne consommatrice. Celle-ci est à l'origine du projet commun qui sera guide de l'accompagnement durant toute sa durée.

Après avoir consacré une année, en 2017, au travail de modélisation des actions de soutien et d'accompagnement, le CRES a été sollicité en 2018 pour **mettre en place une étude de transférabilité**. Les objectifs sont de caractériser, en reprenant le travail effectué en 2017, les différentes actions et leurs résultats sur la population cible ; puis d'identifier les facteurs d'une éventuelle transférabilité ou applicabilité ; et enfin de proposer des conditions de transférabilité selon le ou les contextes.

Pour effectuer ce travail de recherche, le CRES a fait appel à Linda Cambon, chercheuse titulaire de la Chaire Prévention à l'université de Bordeaux. Un séminaire de 2 journées a été organisé en juin 2018 afin de repérer, à partir des éléments recensés et des modèles d'actions identifiés :

- les stratégies jugées efficaces (fonctions-clés de l'accompagnement)
- les mécanismes à activer (résultats intermédiaires du modèle)
- les conditions d'efficacité

À partir de ces éléments, une théorie d'intervention est créée, permettant de faire le lien entre les éléments d'implantation de l'action et les buts poursuivis en cas de volonté de transfert de ces actions.

En 2019, les perspectives s'orientent vers un essai de transfert des modalités d'accompagnement des personnes dans deux régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nouvelle-Aquitaine, grâce à un projet de recherche piloté par Linda Cambon et l'association Santé!



Les sigles

ADEE :	Association pour le développement de l'éducation à l'environnement	EID :	Entente interdépartementale de démoustication
AIST :	Association interentreprises pour la santé au travail	EPS :	Éducation pour la santé
AP-HM :	Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille	ESPE :	École supérieure du professorat et de l'éducation
APPA :	Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique	ETP :	Éducation thérapeutique du patient
ARS :	Agence régionale de santé	FIR :	Fonds d'intervention régional
ASV :	Atelier santé ville	FNE :	France Nature Environnement
BIB-BOP :	Base de données bibliographiques – Base d'outils pédagogiques	FNES :	Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé
BDSP :	Banque de données en santé publique	GEPS :	Groupement d'études et de prévention du suicide
CAF :	Caisse d'Allocations Familiales	GRAINE :	Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et l'environnement.
CARSAT :	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	GSA 05 :	Gap Sciences Animation 05
CESPA :	Centre d'épidémiologie et de santé publique des armées	HCSP :	Haut Conseil de la santé publique
CEU :	Certificat d'études universitaires	IFSI :	Institut de formation en soins infirmiers
CIDB :	Centre d'information et de documentation sur le bruit	IMF :	Institut Méditerranéen de Formation et recherche en travail social
CLS :	Contrats locaux de santé	INCA :	Institut national du cancer
CLSM :	Conseils locaux de santé mentale	IREPS :	Instance régionale en éducation et promotion de la santé
CoDEPS 13 :	Comité départemental d'éducation et de promotion de la santé	IReSP :	Institut de recherche en santé publique
CoDES :	Comité départemental d'éducation pour la santé	INRA :	Institut national de la recherche agronomique
CPIE :	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement	MRS :	Maison régionale de santé
CPO :	Convention pluriannuelle d'objectifs	MSP :	Maison de santé pluri-professionnelle
CPS :	Compétences psycho-sociales	ORS :	Observatoire régional de la santé
CRES :	Comité régional d'éducation pour la santé	OSCARS :	Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé
CYPRES :	Centre d'informations pour la prévention des risques majeurs	PJJ :	Protection judiciaire de la jeunesse
DICADD :	Dispositif d'information et de coordination en addictologie	PNSE :	Plan national santé environnement
DIRECCTE :	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi	PRAPS :	Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des publics précaires
DREAL :	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	PRS :	Projet régional de santé
DRDJSCS :	Direction régionale (et départementales) de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale	PRSE :	Plan régional santé environnement
DRSPI-PPS :	Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé	PRST :	Plan régional santé au travail
EEDD :	Éducation à l'environnement et au développement durable	SENS :	Master société, environnement et enjeux sanitaires
EHESP :	École des hautes études en santé publique	SEV :	Semaine européenne de la vaccination
EHPAD :	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	SISA :	Société interprofessionnelle de soins ambulatoires
		SSTI :	Service de santé au travail
		STAPS :	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
		URPS :	Union régionale des professionnels de santé

Notes



A large rectangular area containing numerous horizontal dotted lines, intended for writing notes.

L'activité du CRES est soutenue financièrement par :





Comité Régional d'Éducation pour la Santé
Provence - Alpes - Côte d'Azur
178, cours Lieutaud - 13006 Marseille
Tél. : 04 91 36 56 95 / Fax : 04 91 36 56 99
e-mail cres-paca@cres-paca.org
<http://www.cres-paca.org>